Union des Blessés de la Face et de la Tête

97e ANNÉE

Les Gueules Cassées
Sourire Quand Même

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

NUMÉRO **347** OCTOBRE 2018

DOMAINE DES GUEULES CASSÉES

La Patrouille de France survole le domaine des Gueules Cassées p. 13

© Michel Jouary/Armée de l'air

© CTSA

DÉCOUVERTE

Du sang donné pour du sang versé : le Centre de transfusion sanguine des armées p. 17

Sommaire

Actualité p. 4
Réunion du CE-GIG au siège des Gueules Cassées

Domaine des Gueules Cassées p. 11

Découverte p. 17
Du sang donné pour du sang versé :
le Centre de transfusion sanguine des armées

Entre les lignes p. 22

Fondation p. 24
Tout sur le programme Maxibone !

Portrait p. 28
Itinéraire d'un miraculé

Histoire p. 32
1918, Rollet et la percée impossible

Culture p. 36

En régions p. 39
Les réunions de nos régions : un devoir pour tous

Carnet p. 48

À savoir p. 54

Organisation p. 60

Gueules Cassées Sourire Quand Même **Directeur de la publication :** Henri Denys de Bonnaventure. **Rédacteurs en chef :** Alain Bouhier, André Matzneff. **Conception et réalisation :** In Fine. **Administration :** Union des Blessés de la Face et de la Tête « Les Gueules Cassées » 20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris - Tél. : 01 44 51 52 00 - **Télécopie :** 01 42 65 04 14 - **e-mail :** info@gueules-cassees.asso.fr - **site :** www.gueules-cassees.asso.fr. **N° de Commission paritaire :** 0422 A 06453 - N° ISSN : 1162-3128. Périodicité trimestrielle. **Impression :** Touraine Rotos / Vincent Imprimeries – 32, avenue Charles Bedaux, 37000 Tours.

Éditorial

Rester vigilants

La loi de programmation militaire votée par le Parlement avant l'été concerne directement les pensionnés à travers certains articles :
– L'un concerne la ratification du Code PMI refondu sans intégrer tous les compléments et précisions qui nous semblaient importants pour les pensionnés.
– Un autre décide, sans tenir compte de toutes nos réserves, du transfert du contentieux des pensions, des tribunaux spécialisés qui l'examinaient jusqu'à ce jour vers les tribunaux administratifs, avec l'obligation préalable d'un recours amiable devant un organisme spécialement créé à cet effet.
La réflexion est en cours afin de mettre en place ces nouvelles procédures.

Le risque de voir les blessures de guerre ou en service commandé ramenées à un simple accident du travail trahissant ainsi l'esprit de la loi du droit à réparation n'est hélas, à terme, pas négligeable.

Nous suivons donc avec une grande vigilance la rédaction des textes qui vont organiser les structures nécessaires à la mise en place de cette nouvelle réglementation et nous intervenons auprès de la direction des affaires juridiques du ministère des Armées en charge de ce dossier afin de nous assurer que les droits des pensionnés sont bien maintenus dans des conditions acceptables.

Pendant le même temps nous poursuivons avec nos avocats spécialisés l'enrichissement du site *Code annoté des Pensions Militaires d'Invalidité*.

Cet ouvrage numérique initié par le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CEGIG) est maintenant placé et finalisé sous l'autorité de l'UBFT.

Il permettra à chaque pensionné de trouver aussi aisément que possible la réponse à toute question qu'il peut être amené à se poser concernant l'évolution de sa pension militaire d'invalidité.

Il sera complet en mars prochain, ce qui coïncidera avec le centenaire de la promulgation de la loi de 1919 sur les PMI. Il sera ensuite mis à jour en temps réel, au rythme de l'évolution de la réglementation.

La qualité de cet ouvrage vient d'être officiellement reconnue par l'attribution du label « *Mission du Centenaire 14-18* ».

Nous agissons pour les blessés d'aujourd'hui et de demain et notre implication dans ce sens est totale.

Henri Denys de Bonnaventure
Président de l'Union des
Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »

Les Gueules Cassées étaient présents…

SEPTEMBRE

4 septembre
Conseil d'administration du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre

7 septembre
Hommage national en l'honneur du caporal Geoffrey Henry à la caserne de Champerret de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris

12 septembre
- ONACVG – Concours des petits artistes de la Mémoire
- Assemblée générale de l'Association Nationale des participants aux Opérations Extérieures

17 septembre
Réunion du Comité national d'Entente aux Invalides

18 septembre
- Commission Reconnaissance de la défense des droits, action générale et sociale à l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC)
- Conseil d'administration de la Française des Jeux (FDJ)
- Cérémonie célébrant le 207e anniversaire de la création du bataillon de sapeurs-pompiers de Paris
- Conférence par l'historien Guy Pervillé sur le thème *Une histoire iconoclaste de la Guerre d'Algérie* organisée par la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

25 septembre
Cérémonie dans la cour d'honneur des Invalides pour la Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

26 septembre
Réunion du Groupe des 12, associations représentatives du monde combattant

OCTOBRE

2 octobre
Réunion de travail organisée par Cap Jeunesse

3 octobre
- Vernissage au musée de l'Armée de l'exposition *À l'Est, la guerre sans fin 1918-1923*
- Ravivage de La Flamme sous l'Arc de Triomphe par la Société d'Entraide de la Médaille militaire

3 et 4 octobre
Assemblée générale de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC)

4 octobre
- Audition par le député Benoit Roussel, rapporteur de la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation », membre de la commission des finances à l'Assemblée nationale
- Bureau de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

8 octobre
Réunion de concertation entre la direction des affaires juridiques du Secrétariat général de l'Administration (ministère des Armées) et les associations du monde combattant dans le cadre du transfert du contentieux des pensions militaires d'invalidité à la juridiction administrative

9 octobre
Les dialogues sécurité-défense d'Unéopôle sur le thème *Le courage a-t-il un prix* ?

11 octobre
Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie :
- Conseil d'administration
- Remise du Prix littéraire 2018 à Guillaume Denclos pour son ouvrage *Juin, le maréchal africain*

10 octobre
Audition par le député Michel Kleisbauer, rapporteur du budget des Anciens combattants

13 octobre
Messe du souvenir des Ailes Brisées en la cathédrale Saint-Louis des Invalides

16 octobre
Conseil d'administration de la Française des Jeux (FDJ)

17 octobre
Audition à l'Assemblée nationale devant la commission de la Défense nationale

18 octobre
- Réunion du Cercle de Défense des Combattants d'Afrique du Nord (CDC-AFN)
- Première Journée nationale des Blessés du Service de santé des Armées et de leurs familles au Val-de-Grâce

25 octobre
Lancement à l'Institution nationale des Invalides de la campagne nationale du « Bleuet de France » par Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, accompagnée de Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'ONACVG et présidente de l'œuvre nationale du Bleuet de France

Actualité

Réunion du CE-GIG au siège des Gueules Cassées

© UBFT

Les représentants des différentes associations composant le CE-GIG.

4 septembre 2018. Le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG) s'est réuni dans les locaux de l'UBFT. Créé en 1937, après avoir fonctionné sur un mode informel pendant 80 ans, il s'est doté en septembre 2017 de statuts loi 1901 et de la personnalité juridique qui lui permettent d'intervenir officiellement auprès des pouvoirs publics.

Présidé par le général (2s) Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, il regroupe six organisations de grands invalides issues de la Première Guerre mondiale : l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles, l'Association Nationale des Plus Grands Invalides de Guerre, la Fédération des Amputés de Guerre de France, la Fédération Nationale des Blessés Multiples et Impotents de Guerre, la Fondation des Aveugles de Guerre, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête. Chaque association est représentée par deux adhérents.

Le CE-GIG suit actuellement au plus près les travaux de rédaction du décret instituant un recours administratif préalable obligatoire précédant le contentieux des pensions militaires d'invalidité devant le tribunal administratif.
Le droit des conjoints survivants et le droit commun du handicap sont les deux chantiers dans lesquels le CE-GIG va s'investir.

Des motards bretons solidaires avec les Gueules Cassées

Les motards du Shot Gun remettent un chèque de 1 043 euros à Pierre Merglen, administrateur et délégué de l'UBFT.

Samedi 29 septembre 2018. À Séné (Morbihan), les motards du club breton « Shot Gun Lemc France – Prosect Breizh Chapter » ont remis un chèque de 1 043 euros à Pierre Merglen, administrateur et délégué de l'UBFT pour le Morbihan. Le « Shot Gun Lemc France – Prosect Breizh Chapter » est un club de motards dont les membres sont des militaires, policiers, gendarmes ou pompiers à l'instar des membres des Gueules Cassées, très attentifs à la sécurité en moto. Ce don, en faveur de l'UBFT, correspond aux bénéfices de la soirée organisée le 8 septembre par ce club au Bar TY Kav de Séné.
Démonstrations de danse country et exhibition de cheerleaders ont animé cette belle soirée festive. Merci au club « Shot Gun Lemc France – Prosect Breizh Chapter » pour ce geste généreux.

Modernisation du Mémorial de l'Armistice

24 octobre 2018. Les Gueules Cassées, figurant parmi les mécènes qui ont permis la modernisation du Mémorial de l'Armistice, ont été conviés à Compiègne, le 24 octobre 2018, à découvrir la nouvelle muséographie par le général Pierre de Percin, président d'honneur, et Bernard Letemps, président de l'Association du Mémorial de l'Armistice.
L'UBFT, désormais membre du conseil d'administration de l'association gestionnaire du Mémorial, sera représentée par le colonel José Baraton, administrateur.

De gauche à droite : le général Pierre de Percin, président d'honneur du Mémorial de l'Armistice, Henri de Bonnaventure, président des Gueules Cassées, José Barton, administrateur de l'UBFT, et Bernard Letemps, président de l'Association du Mémorial de l'Armistice.

Ouverture du séminaire par Henri de Bonnaventure, président, entouré d'Olivier Roussel, directeur général et du général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT.

Le séminaire annuel des délégués de l'Association

18, 19 et 20 septembre 2018. Notre président Henri de Bonnaventure, accompagné de nombreux administrateurs, a ouvert au siège de l'UBFT le séminaire 2018 des délégués en souhaitant la bienvenue à ces derniers, aux porte-drapeaux et à leurs épouses qui avaient fait le déplacement en nombre.

Il a également émis des vœux de bon rétablissement aux camarades qui, pour des problèmes de santé, n'avaient pu être présents à cette réunion.
Toute l'assemblée s'est levée pour une minute de silence afin d'honorer nos camarades disparus depuis l'année dernière et plus particulièrement pour Michel Nail, administrateur honoraire, Anselme Wilmont, délégué honoraire de Picardie, et Jean Radjenovic, délégué honoraire d'Auvergne, qui nous ont quittés récemment.

Henri de Bonnaventure a ensuite présenté deux nouveaux délégués :
– Michel Carrere, gueule cassée depuis 2010 et délégué pour le département des Hautes-Pyrénées. Il secondera le délégué régional Frédéric Martinez.
– Jean Dodane, gueule cassée depuis 2018 et délégué pour le département du Doubs. Il secondera le délégué régional Jacques Mougin.
– Michel Halté, qui n'a pu être présent, gueule cassée depuis 2007 et délégué pour le département de Moselle, où il succède à notre camarade Robert Lang qui a souhaité mettre fin à sa mission (cf. page 47).

Différents thèmes ont été abordés pendant ce séminaire parmi lesquels le fonctionnement et la gestion des différentes délégations, les effectifs de l'UBFT, les adhésions, l'entraide envers nos membres, l'organisation des réunions régionales, la communication en direction d'autres associations ainsi que le soutien apporté aux associations du monde combattant.

Sont également intervenus :
– Bernard Allorent, trésorier de l'UBFT, pour un tour d'horizon des ressources et des placements dans le contexte économique actuel.
– Le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT et président du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG) pour une présentation du transfert du contentieux des tribunaux des pensions militaires vers les tribunaux administratifs.
– Le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées » pour les activités de la Fondation et le soutien apporté à la recherche médicale.
– Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT pour le fonctionnement du Siège, du domaine des Gueules Cassées et de

la Résidence Colonel Picot à La Valette-du-Var, mais également dans le cadre du siège qu'il occupe au Conseil d'administration de la Française des Jeux (FDJ) pour l'UBFT.

Répondant à l'invitation de notre président, le général Elrick Irastorza, président de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, a ensuite présenté un exposé riche et passionnant sur le thème « Grande Guerre : quel regard porter sur l'histoire apprise », qui a fortement intéressé tous les délégués et administrateurs.

Jean Dodane.

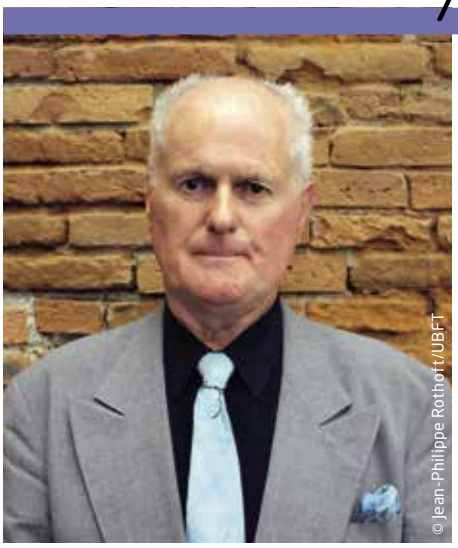

Michel Carrere.

Nous n'avons pas oublié nos fondateurs et nos camarades décédés car, après le ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe, l'ensemble des participants au séminaire ainsi que des membres de la délégation Ile-de France se sont retrouvés en la basilique Notre-Dame-des-Victoires et au cimetière de Moussy.

Ce séminaire s'est déroulé dans une ambiance sympathique et constructive faite d'échanges entre tous.

Avant que chacun ne reparte dans sa région, un dernier repas a été pris ensemble au Siège dans un esprit convivial et de franche camaraderie.

Les administrateurs et délégués présents.

Intervention du général Elrick Irastorza, président de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Les épouses de nos délégués en randonnée fluviale sur la Seine.

Recueillement pour nos camarades disparus sous les portraits de nos trois fondateurs.

Arrivée du cortège sous l'Arc de Triomphe.

Dépôt de gerbe par Henri de Bonnaventure, accompagné de Michel Carrere et Alain Kergonou, délégués de l'UBFT.

Arrivée des présidents, le général Chauchart du Mottay pour la Fondation des « Gueules Cassées » et Henri de Bonnaventure pour l'UBFT, accompagnés du père Antoine d'Augustin qui a célébré l'office religieux en la basilique Notre-Dame-des-Victoires.

Le général Jean-Claude Gallet, commandant la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, et Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, ravivent la Flamme sous l'Arc de Triomphe, en présence de Jeanne d'Hauteserre, maire du VIII[e] arrondissement de Paris, et du général Bruno Dary, président du Comité de La Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Nos présidents, Henri de Bonnaventure et le général Chauchart du Mottay, accompagnés du général de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides, entourés des porte-drapeaux de l'UBFT.

« Aux morts. »

Dépôt de gerbe sur la tombe du colonel Picot par José Baraton, nouvel administrateur.

Nos fidèles et dévoués porte-drapeaux.

Domaine des Gueules Cassées

Un été au domaine

L'été 2018 au domaine des Gueules Cassées a battu, comme partout en France, des records de chaleur. Résidents et estivants étaient heureux de se rafraîchir dans la piscine dont la température de l'eau a parfois atteint 31 degrés sous le seul effet des rayons du soleil varois.

Nous avons dit «Adieu» à l'actuelle piscine qui venait de fêter 45 années de bons et loyaux services... Comme nous avions des craintes chaque début de saison estivale sur le risque de grosses pannes techniques qui auraient pu priver le domaine de sa piscine, le Conseil d'administration a pris la décision de la reconstruire. L'an prochain, vous découvrirez un nouveau concept de parc aquatique composé d'un bassin couvert, certes un peu moins grand et moins profond, accessible aux personnes à mobilité réduite, mais permettant une utilisation durant une période plus longue dans l'année, d'un lagon extérieur et d'équipements de fitness et de bien-être.

Nous avons eu le plaisir de recevoir des familles enthousiasmées de se retrouver pour célébrer des anniversaires sous forme de cousinades, et d'autres qui n'étaient pas venues depuis plusieurs années renouant avec le domaine afin de faire goûter l'ambiance fraternelle des Gueules Cassées à leurs petits-enfants ou à leurs amis.

Les incontournables concours de pétanque du 14 juillet et du 15 août, les dîners animés en terrasse, la célébration des anniversaires, les soirées Karaoké et dansantes, les séances d'aquagym, les longues siestes accompagnées du chant des cigales ont permis à toutes et tous de passer d'agréables moments de détente.

Marie-Claire Rance a réuni toute sa famille pour fêter son anniversaire.

Les gagnants du concours de pétanque du 15 août.

Pierre Nicollin, délégué honoraire des Savoies, entouré de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Soirée dansante.

suite page 12

Les événements organisés par le domaine – mariages, fêtes de familles, assemblées associatives et séminaires professionnels – se sont poursuivis tout au long de l'été assurant des activités régulières dans le cadre de bonnes pratiques de gestion.

Afin de combler les chambres vides, nous avons ouvert le domaine à des réservations hôtelières en ligne. De belles rencontres entre le monde combattant et de nouveaux utilisateurs du domaine ont ainsi eu lieu. Le taux d'occupation du domaine a atteint des sommets. Il convient de saluer et remercier nos salariés qui s'impliquent dans cette nouvelle organisation. Bien entendu, les Gueules Cassées et leur famille conservent une priorité d'accès… à condition toutefois de ne pas réserver à la dernière minute. Pensez-y pour vos prochains séjours au domaine des Gueules Cassées!

Des travaux d'extension et d'amélioration des bâtiments et de mises au standard de confort hôtelier des chambres vont être programmés durant les années à

© UBFT

Au domaine, les anniversaires sont l'occasion d'instants festifs… notamment celui de notre administrateur Guy Delplace.

© UBFT

Madame Arnoux, veuve de notre ancien délégué du Languedoc, avec Tadj Charef, délégué des Savoies.

© UBFT

« La cigale ayant chanté tout l'été… »

© UBFT

Soirée en chansons avec Pascale Maillot comme professeur de chant.

venir afin de mieux vous recevoir. Une première tranche de travaux, aux mois de janvier et février 2019, va consister à remplacer le carrelage des salles à manger et du bar.

Le soir, le bar du domaine propose désormais la possibilité de se restaurer avec de délicieuses tapas pour accompagner cocktails, vins de Provence et boissons soft.

Le bar du domaine rassemble de sympathiques tablées.

© Michel Jouary/Armée de l'air

La Patrouille de France survole le domaine des Gueules Cassées et la Résidence Colonel Picot.

Le 14 août, la Patrouille de France a effectué un passage au-dessus du domaine, lâchant les couleurs en hommage aux blessés de guerre accueillis au domaine et au sein de la Résidence Colonel Picot. Les administrateurs et délégués régionaux présents ont pu partager un moment de convivialité et d'échanges avec les pilotes et mécaniciens.

Un immense merci au général Jean-Pierre Martin, président des Ailes Brisées, grâce à qui ce rêve a pu devenir réalité.

© UBFT

Les pilotes de la Patrouille de France entourent administrateurs et délégués des Gueules Cassées.

© UBFT

La Patrouille de France lâche les couleurs.

La cérémonie mémorielle du 22 août, pour le 74e anniversaire de la libération du mont Coudon, s'est tenue en présence de Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var, de Jacques Couture, premier adjoint, et de membres de son équipe municipale, de personnalités représentant le monde combattant et amis du domaine. Bernard Tomasetti, délégué régional de Provence, accompagné de nos porte-drapeaux Michel Crucke et Geoffrey Démouliez, a rendu un émouvant hommage aux soldats tombés pour la libération du domaine.

Toute l'équipe du domaine vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année, et espère vous recevoir prochainement.

Une nombreuse assistance pour la commémoration de la libération du mont Coudon.

Bernard Tomasetti, délégué pour la Provence, rend hommage aux libérateurs du fort du lieutenant Girardon au sommet du mont Coudon.

Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var, entouré de la municipalité.

Le salut aux porte-drapeaux.

Le drapeau des anciens de la 9e Division d'infanterie coloniale qui participa activement à la libération du mont Coudon, porté par Jacques Seménou.

EHPAD Résidence Colonel Picot

Le club des centenaires de notre EHPAD Résidence Colonel Picot

Notre Résidence Colonel Picot a eu le plaisir, le 10 août 2018, de fêter le centième anniversaire de Jean Lagune Labarthet.

À cette occasion, entouré de sa famille, Jean Lagune Labarthet a soufflé les 100 bougies de son gâteau d'anniversaire, et repris avec ses amis résidents et l'équipe médicale les refrains d'antan interprétés par Pascale Maillot.

Le club des centenaires de notre EHPAD Résidence Colonel Picot compte désormais deux membres, le colonel Étienne Lambert, Gueule Cassée, et Jean Lagune Labarthet.

Le Conseil d'administration des Gueules Cassées leur souhaite de nombreux moments aussi joyeux que cette jolie fête durant leur grand âge.

Une équipe aux petits soins pour nos deux centenaires.

Jean Lagune Labarthet célèbre ses 100 ans avec sa famille.

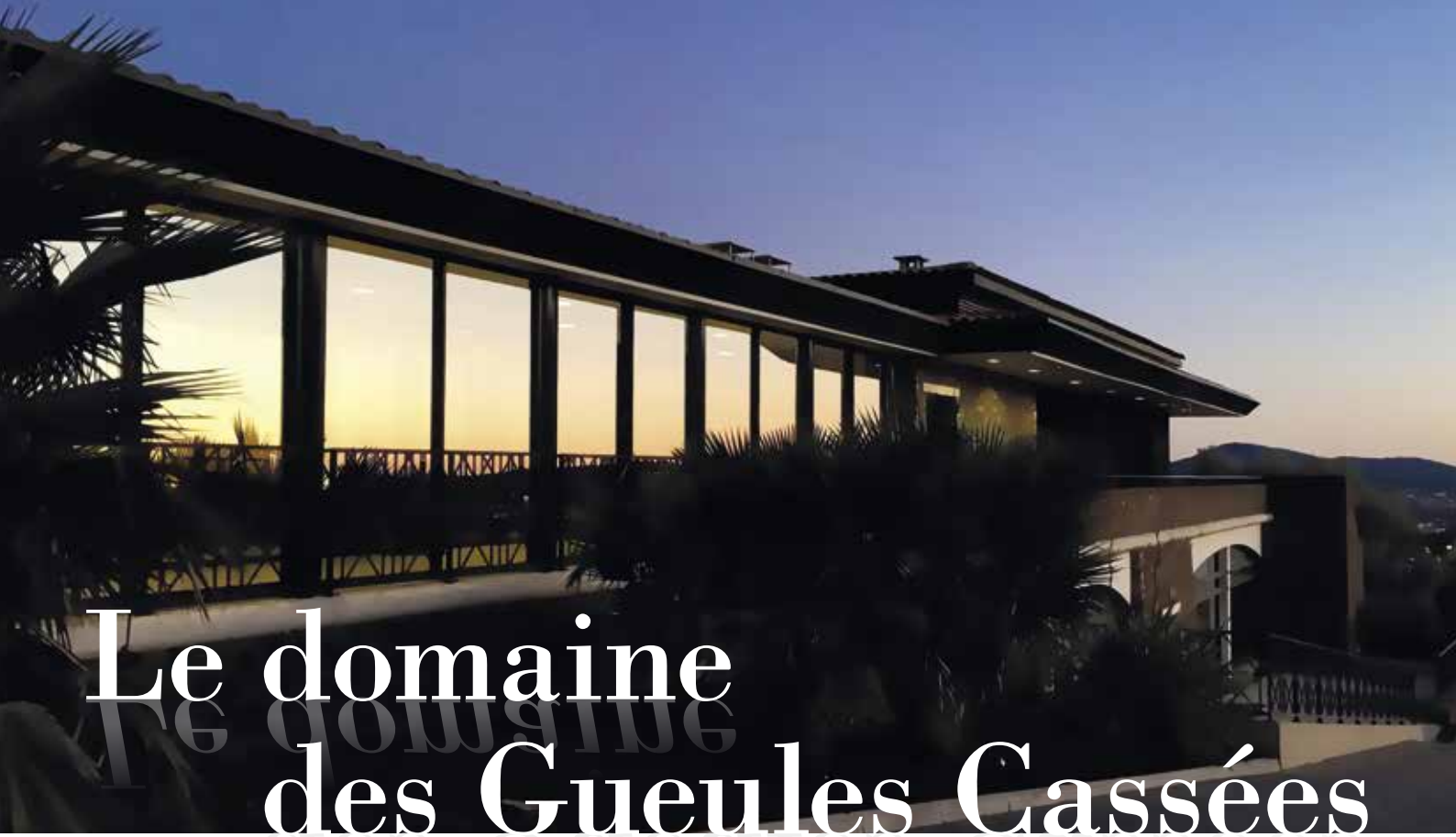

Le domaine des Gueules Cassées

UN DOMAINE, UNE HISTOIRE

LE DOMAINE DU COUDON A ÉTÉ ACQUIS EN 1934 POUR ACCUEILLIR LES ANCIENS COMBATTANTS BLESSÉS À LA FACE, DE LA GRANDE GUERRE À NOS JOURS.

Aujourd'hui, notre domaine de 30 hectares propose des séjours de vacances et organise également tout événement festif ou professionnel.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, situé entre Toulon et Hyères, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.

Domaine Les Gueules Cassées

CAPACITÉ D'ACCUEIL

NOTRE DOMAINE DISPOSE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS À MÊME DE FACILITER LE DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR ET DE VOS ÉVÉNEMENTS :

- une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- un bar avec terrasse
- une chapelle pour vos cérémonies, mariages et baptêmes
- 48 chambres climatisées, avec connexion wi-fi
- une piscine extérieure
- un court de tennis
- des terrains de pétanque
- 15 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel, pour 10 à 200 personnes
- parkings sécurisés

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION OU UNE ENTREPRISE ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires, réunions ou conférences.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

Choisissez notre domaine pour vos séjours, ou encore l'organisation de vos réceptions, mariages, baptêmes…

Contact

Tél. : 04 94 61 93 00
Mail : coudon@gueules-cassées.asso.fr
151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var

Le Centre de transfusion sanguine des armées dans les années 1954-1955.

© CTSA

Du sang donné pour du sang versé : le Centre de transfusion sanguine des armées

Créé le 12 novembre 1945, le Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) assure une mission vitale face à un risque de mortalité par hémorragie. Mais à celle-ci s'ajoutent aujourd'hui de nouveaux volets de recherche qui renforcent son rôle essentiel au sein du Service de santé des armées ainsi que pour la santé publique.

Quatre siècles d'expérimentation

Fort longtemps – et les médecins stigmatisés par Molière dans ses pièces l'illustrent bien – on considéra la saignée comme un remède universel. Mais l'idée de devoir apporter du sang pour compenser les pertes fut, dès le XVII[e] siècle, une préoccupation des médecins éclairés. La découverte du phénomène de la circulation sanguine par Harvey ouvrit le champ aux premières expériences de transfusion, d'animaux à hommes en premier lieu. Le 15 juin 1667, Jean-Baptiste Denis réalisa la première transfusion de sang de mouton sur un homme. Plusieurs expériences s'ensuivirent, concluantes pour certaines, mais les accidents hémolytiques mortels survenant inévitablement, le Parlement en interdit la pratique en 1676. À la même époque, on découvrait l'existence des globules rouges.

Ce n'est pourtant qu'au début du XIX[e] siècle qu'un obstétricien anglais, Blundell, expérimente les premières transfusions de sang humain. Grâce à la découverte en 1902 des groupes sanguins ABO par Karl Landsteiner, prix Nobel de médecine en 1930, les progrès ne cesseront de s'enchaîner.

Durant la Première Guerre mondiale, les médecins militaires mettent tout en

suite page 18

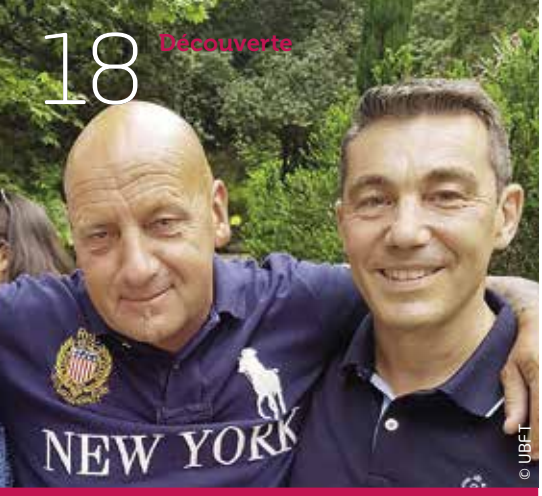

Les liens du sang

C'est en 1987, au Liban, que naît l'indéfectible lien qui unit deux anciens combattants : le sergent-chef Pascal Stein et le caporal Jean-Daniel Marquis ont alors une vingtaine d'années. Tous deux se sont connus au 13e bataillon de chasseurs alpins et se sont engagés dans les Casques Bleus. Lors d'une mission de déminage, le caporal Marquis est grièvement blessé. On lui administre même l'extrême onction alors qu'on le transfuse, de bras à bras d'abord puis grâce aux produits sanguins de près de 70 donneurs. Parmi les premiers, Pascal Stein s'est porté instantanément volontaire pour sauver son camarade. *« Ce fut un réflexe »*, dit-il. Radié des cadres pour infirmité à la suite de cinq années de reconstruction physique et morale, le caporal-chef Marquis s'engage maintenant bénévolement auprès de ses camarades combattants pour leur apporter empathie et réconfort, à défaut d'un sang qu'il ne peut plus, à son grand regret, donner à son tour. Devenu parachutiste, le capitaine Stein sera gravement blessé quelques années après son camarade. C'est donc aux Gueules Cassées, à Paris et au domaine des Gueules Cassées, que les deux hommes se retrouvent. Aujourd'hui, plus qu'amis, ils se considèrent comme de véritables « frères de sang ».

œuvre pour transfuser les combattants blessés, mettant au point des appareillages simples pour transfuser de bras à bras. L'opération est lourde, nécessitant de dénuder la veine du receveur et celle du donneur, parfois même une artère. L'écueil auquel ils se heurtent est celui de la coagulation du sang. Il sera surmonté grâce à la découverte des propriétés du citrate en 1914, permettant la transfusion de sang total. Les années 30 verront l'apparition des flacons de verre scellés, et la collecte mobile débute durant la guerre civile espagnole, sous l'impulsion du médecin canadien Norman Bethune qui créera également en Europe la première « banque du sang » à l'instar de celles créées aux États-Unis.

La découverte du risque viral lié à un trop large échantillon de donneurs conduit à en supprimer la production durant la décennie 1980 et à faire porter l'effort sur le dépistage et la réduction des agents pathogènes.
Un nouveau plasma lyophilisé, préparé à partir de plasmas d'aphérèse(1), sécurisé par quarantaine puis par traitement physico-chimique, sera à nouveau produit par le CTSA à partir de 1994. Ce PLYO, universel pour le groupe sanguin et comprenant tous les facteurs de coagulation, est une véritable innovation qui fait l'objet d'un brevet. Six jours sont aujourd'hui nécessaires pour le préparer et au plus six minutes suffisent à le reconstituer…

« Sauver la vie d'un seul blessé de guerre peut nécessiter la transfusion de plus de 50 produits sanguins. »

Le tournant de la Seconde Guerre mondiale

Bien évidemment, le second conflit mondial accélère la recherche et les découvertes. La conservation du sang total est prolongée jusqu'à 21 jours grâce à la solution acide citrique, citrate et dextrose de Loutit et Mollison. Edwin Cohn parvient à fractionner le plasma, Walter et Murphy substituent les poches de plastique aux flacons de verre et un système de lyophilisation du plasma voit le jour aux États-Unis. Il permet de contourner le problème de conservation du sang puisqu'il peut se garder deux ans à température ambiante. C'est durant la Campagne d'Italie que le commandant Julliard, médecin militaire, découvre les vertus de ce plasma sec pour lutter contre les hémorragies. Il en fera dès 1949 le produit phare du premier établissement de réanimation-transfusion militaire dont il assure la direction.

La mission première du CTSA : collecter et transfuser

La mission première du Centre de transfusion sanguine des armées reste bien évidemment le soutien transfusionnel des militaires engagés sur des zones de combat et des hôpitaux d'instruction des armées en région parisienne et PACA (Toulon et Marseille). La double implantation du CTSA sur Clamart et Toulon est indispensable pour permettre l'autosuffisance en produits sanguins. En effet, Toulon, où réside une forte communauté de donneurs « fidèles » traditionnellement liée à la marine, permet

(1) L'aphérèse est une technique qui permet de prélever, *via* une machine, un seul ou plusieurs composants sanguins (globules rouges, plasma, plaquettes), en fonction des besoins. Utilisée dans le monde entier par les opérateurs de transfusion sanguine, qu'ils soient civils ou militaires, elle permet notamment de prélever des quantités plus importantes de plasma et de plaquettes que lors d'un don de sang traditionnel. (Source EFS)

© CTSA

Chaque 14 juillet, une collecte exceptionnelle a lieu dans la salle Turenne de l'Hôtel des Invalides à Paris.

la collecte de la moitié du plasma servant à la production du PLYO.

Sauver la vie d'un seul blessé de guerre peut nécessiter la transfusion de plus de 50 produits sanguins (globules rouges, plaquettes et plasma obtenus après filtration et centrifugation du sang total). L'objectif du contrat opérationnel pour les armées oblige le CTSA à collecter de nombreuses poches de sang, plasma et plaquettes chaque semaine pour faire face aux OPEX et aux besoins hospitaliers (Percy et Sainte-Anne sont des *trauma-centers* de niveau 1). La collecte s'effectue à partir de dons volontaires au sein du ministère des Armées, sur les sites fixes de Clamart et de Toulon, mais aussi en collectes mobiles dans les antennes et centres médicaux des armées répartis sur le territoire national. Deux camions équipés permettent les collectes en Ile-de-France. C'est pour pouvoir collecter en continu cette quantité de produits et atteindre ses objectifs que le CTSA maintient un effort constant de sensibilisation et de communication auprès de tous les personnels et établissements. Une mission confiée à la commissaire Marine Doyen, qui intégra sa fonction actuelle à l'issue de son cursus de communication. Malgré cela, les besoins en poches demeurent.

© CTSA

Comptage cellulaire au microscope.

Une chaîne complète de service

Le CTSA assure également l'ensemble de la chaîne transfusionnelle. Il collecte, prépare, qualifie, conserve, distribue, délivre les différents produits sanguins labiles mais aussi des produits spécifiques comme le plasma lyophilisé, les kits de sang total. Il assure la formation

suite page 20

des personnels médicaux et paramédicaux susceptibles de prendre en charge les blessés hémorragiques et délivre le conseil transfusionnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Hémovigilance, traçabilité et sécurité transfusionnelle sont de règle. Outre les problématiques de sécurité sanitaire, l'organisation de l'acheminement et du ravitaillement est complexe. Si les globules rouges peuvent être conservés durant 42 jours et le plasma lyophilisé 2 ans, les plaquettes sont limitées à 7 jours de conservation et ne peuvent être acheminées que par les équipes chargées du rapatriement. Le grand chantier de recherche, mené en collaboration avec l'Établissement français du sang (EFS), s'attache donc à s'orienter aujourd'hui vers le sang total, d'une efficacité clinique remarquable et dont la durée de conservation est de 21 jours.

Bien entendu, la France échange sur les doctrines, les tests ou la gestion des risques avec les différents pays membres de l'OTAN. Cette coopération du *blood panel*(2) s'étend aussi au terrain, chacun intervenant pour les autres sur le théâtre des opérations.

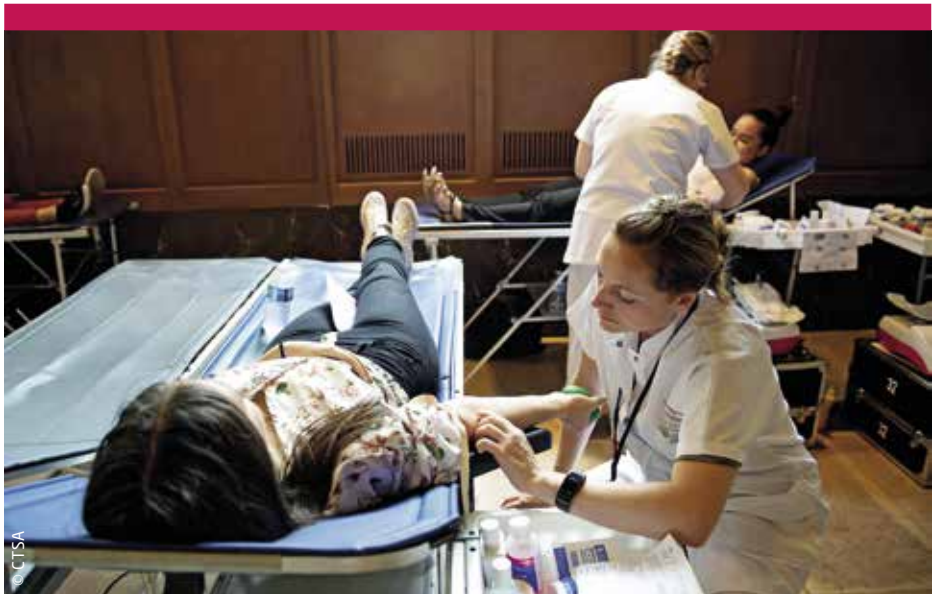
© CTSA

Le CTSA reçoit chaque année plus de 20 000 dons.

L'acheminement des produits et la prise en charge du blessé hémorragique font l'objet d'une organisation extrêmement rigoureuse et efficace, répartie en quatre rôles entre les HIA et l'avant. La transfusion sanguine de l'avant est la première arme efficace de lutte contre le choc traumatique. En effet, sans prise en

(2) Le *blood panel* est un sous-groupe de travail du groupe de travail « santé et soins médicaux » au niveau de l'OTAN. Il est l'un des cinq groupes de travail du comité des chefs des services de santé de l'OTAN.

© UBFT

Médecin général Éliane Garrabé, un véritable « parcours de santé »

Issue de l'université Bordeaux 2 Victor Segalen, spécialisée en médecine tropicale, biologie médicale, le docteur Garrabé poursuit depuis toujours recherches et formations, perfectionnant ses connaissances scientifiques comme ses compétences managériales. Un savoir qu'elle partage à travers de nombreuses publications à l'échelle internationale. Jeune diplômée, elle intègre la base aéronavale de Hyères et, impatiente d'aller sur le terrain, embarque durant deux ans à bord des bâtiments « Var » à Djibouti et « Clemenceau » pour la mission Ormuz. De retour en métropole, elle passe de la base aéronavale de Cuers aux HIA Sainte-Anne à Toulon puis Bégin à Saint-Mandé et intègre la Direction centrale du Service de santé des armées où elle s'implique dans les réformes hospitalières, avant d'être affectée au CTSA qu'elle dirige depuis un an. *« La boucle est ainsi bouclée,* dit-elle en souriant, *je retrouve la réalité du terrain : j'ai commencé ma carrière hospitalière dans la transfusion et j'y reviens. C'est une mission noble et belle. »* De nombreuses distinctions récompensent ce parcours, dont celles d'officier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du Mérite.

© CTSA

Parmi les missions du CTSA, la distribution des produits sanguins sur le terrain, ici par aérolargage.

Quelques chiffres

- Les prélèvements effectués par le CTSA se répartissent ainsi :
- Sang total : **20 000** dons/an, soit **85** à **100**/jour
- Plasma d'aphérèse : **1 250** dons/an soit 5/jour
- Plaquette d'aphérèse : **1 000** dons/an soit 4/jour.

charge spécifique à l'avant, 87 % des blessés mouraient avant d'arriver au rôle 2, alors que près d'un tiers peuvent être sauvés dont environ 90 % de blessés hémorragiques. L'organisation française en ce domaine est à la pointe, puisqu'elle est la seule à s'être dotée d'une véritable médicalisation de l'avant. En 2014, l'efficacité, la ténacité et l'extrême rapidité de réaction des équipes du CTSA furent honorées par la remise d'une citation à l'ordre du régiment, lors du déclenchement de l'opération Serval au Mali.

© CTSA

Le secrétariat de collecte enregistre les donneurs avant le don.

À la pointe du progrès

Le CTSA est bien plus qu'une banque du sang, c'est un véritable institut de médecine transfusionnelle et régénérative. Depuis vingt ans maintenant, un lien étroit unit la recherche et le CTSA. Initialement partie intégrante du fonctionnement du centre, la recherche fondamentale a toujours cohabité avec une recherche appliquée aussi bien à la prise en charge transfusionnelle des blessés qu'à la médecine régénérative à leur profit.

Ce lien fort a permis de faire émerger très tôt la thématique des cellules stromales mésenchymateuses comme une possibilité réelle d'améliorer la prise en charge des blessés de guerre :

– dans le domaine de la régénération, des pertes de substances musculaires ou osseuses,

– dans celui de la réparation cutanée,

– dans celui du choc hémorragique.

Leur potentiel est aussi important dans la prise en charge des risques provoqués, et c'est au profit des irradiations accidentelles que s'est développée initialement notre expertise dans ce domaine. En 2005 eut lieu à Percy une première mondiale avec la greffe de cellules souches sur un patient irradié d'origine chilienne. Cette expertise a servi de base, de tremplin, aux activités de thérapie cellulaire en médecine régénérative. Aujourd'hui, le CTSA fait partie du consortium eCell-France au sein duquel, et grâce auquel, il dispose d'une structure dédiée à la production de ces cellules dont le statut est désormais celui de médicaments de thérapie innovante, préparés ponctuellement.

ISABELLE COUSTEIL

Contacts dons

CTSA Clamart : 01 41 46 72 24
CTSA Toulon : 04 83 16 22 61

Entre les lignes

LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

LA BÉRÉZINA : VICTOIRE OU DÉFAITE ?

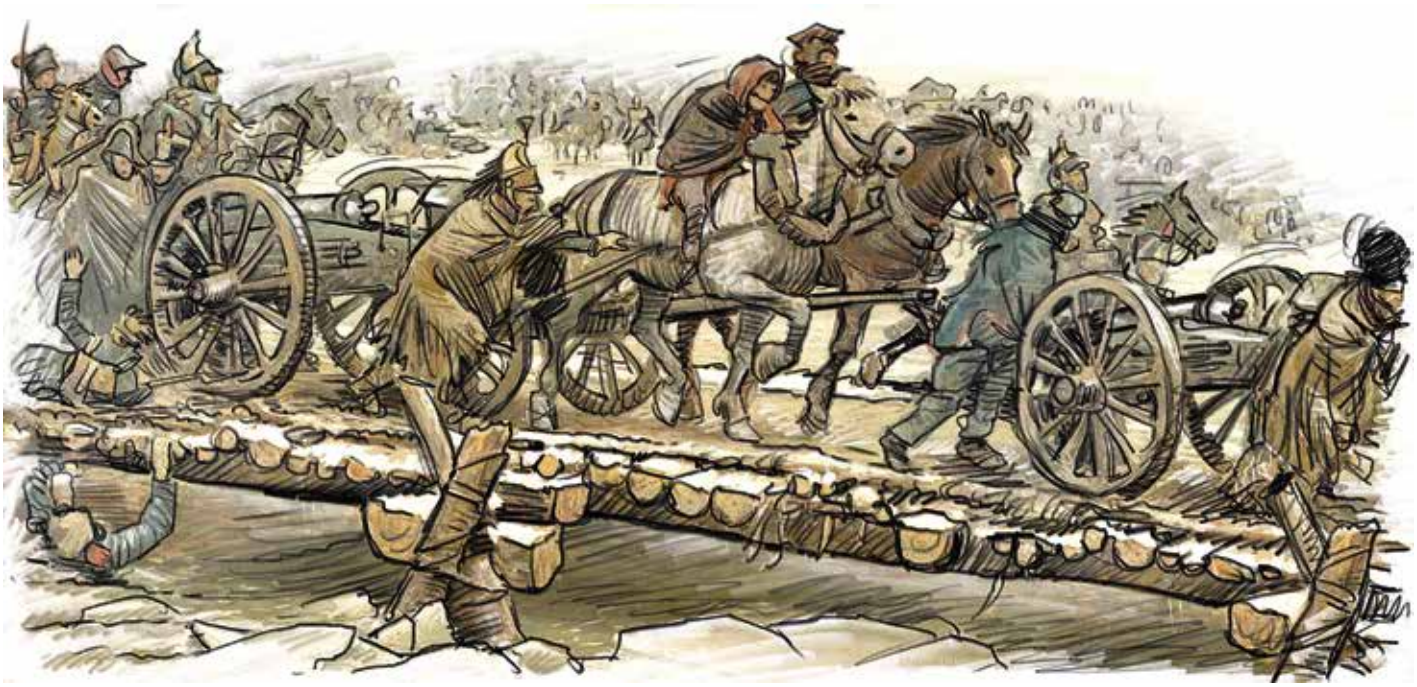

© Idix Média

La bataille de la Bérézina est aujourd'hui reconsidérée par les historiens français et étrangers. Ils distinguent la bataille de la Bérézina de l'ensemble de la campagne de Russie, qui fut effectivement désastreuse. C'est grâce à la subtile analyse stratégique, à l'ingéniosité et au courage de grands soldats, que Napoléon évita la capture et la chute de l'Empire.

La Grande Armée arrive en Russie le 24 juin 1812 avec près de 700 000 soldats. Après une campagne victorieuse, elle parvient à Moscou mais l'incendie de la ville l'en chasse bientôt. Napoléon Ier décide de battre en retraite en utilisant le même chemin qu'à l'aller, mais les troupes ennemies… et l'hiver le harcèlent. Les pillages pratiqués à l'aller et la tactique de la « terre brûlée » de l'ennemi affament la Grande Armée. Fin novembre, ce qu'il en reste parvient au bord de la Bérézina, talonné par les Russes. La glace, qui recouvre habituellement la rivière en cette saison, a fondu sous l'effet d'un dégel prématuré et les eaux charrient d'énormes blocs de glace. Laissant croire à l'ennemi que l'on reconstruit le pont en pierre de Borisov, l'Empereur ordonne d'en édifier discrètement deux à Studianka. Les 400 pontonniers du grand général Eblé édifient deux ponts de bois de 90 mètres de long et 5 mètres de large. En trois jours, 25 000 combattants et 30 000 non-combattants franchissent la rivière. Au matin du 29 novembre, les ponts sont brûlés. Seuls six pontonniers survivent et Eblé lui-même mourra d'épuisement un mois plus tard. Dans son bulletin, l'Empereur raconte les malheurs des soldats mais aussi leur grand mérite et termine par cette phrase : « *La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure.* »

© Idix Média

Le général Eblé.

Nicolas Appert.

© Idix Média

LA BOÎTE DE CONSERVE AU SECOURS DES ARMÉES

« *Une armée marche à son estomac* », disait Napoléon Ier, et la nourriture a souvent déterminé l'issue de batailles. Les surnoms donnés aux soldats témoignent de la préoccupation alimentaire : les légionnaires romains *bucellarii* tenaient leur nom du pain *bucellatum* et les matelots anglais du XIXe siècle, absorbant du citron pour combattre le scorbut, prirent le surnom de *limey* (citronné). Pain rassis, viande salée et séchée ont de tout temps été la base de l'alimentation des troupes et l'eau, difficile à conserver, fut souvent remplacée par l'alcool à bord des navires. Sur ceux-ci, pour pouvoir consommer de la viande fraîche, il faut l'embarquer… vivante, chose assez malaisée et onéreuse. Légumes et fruits frais, quant à eux, sont impossibles à conserver à bord. Lorsqu'un confiseur d'origine champenoise, Nicolas Appert, imagine en 1795 le moyen de conserver des légumes dans un récipient de verre hermétiquement clos et stérilisé par cuisson à 100°, une révolution s'amorce. La marine française teste l'invention dès 1803 et Appert reçoit une bourse à charge de publier son invention. Pierre Durand, Français émigré en Angleterre, préconise l'utilisation du fer étamé. Disparition du scorbut, qualité sanitaire des aliments, préservation du goût, l'appertisation – du nom de son inventeur – présente de tels avantages qu'elle sera rapidement adaptée à divers aliments : bouillon, fruits, viandes, poissons… De nombreux pays, dont la Russie et l'Amérique, l'adoptent bientôt pour ravitailler leurs troupes.

La Première Guerre mondiale voit l'essor de la fabrication et de la diffusion des « conserves » : l'État et l'armée encouragent les familles à en intégrer aux colis expédiés au front. La Seconde Guerre mondiale élargira son usage à l'ensemble de la population.

« DEBOUT LES MORTS ! »

© Idix Média

Le 95e RI, unité de la 16e division d'infanterie et du 8e corps d'armée, formé de Berrichons, de Bourguignons et de Nivernais, sera de tous les fronts dès août 1914. Au printemps 1915, lors de la tentative pour reprendre le saillant de Saint-Mihiel, sur la Meuse, afin de défendre Verdun, le 95e RI, chargé d'une manœuvre de diversion au Bois-Brûlé, réussit à conquérir une tranchée. Le matin du 8 avril, il subit une violente contre-attaque allemande. La compagnie de l'adjudant Jacques Péricard, littéralement encerclée, se bat au corps à corps et repousse l'assaillant, galvanisée par son exhortation : « *Debout les morts !* ». Le 95e RI est à Fleury-devant-Douaumont, l'un de ces « villages morts pour la France » évoqués dans notre numéro 335 d'octobre 2015, à Douaumont, vit les Éparges, la Somme, l'Argonne, puis la Champagne, faisant preuve « *de stoïque ténacité et d'absolu mépris de la mort* ». Péricard, devenu lieutenant, proposera de ranimer chaque jour la Flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe et codirigera l'*Almanach du Combattant,* publication maîtresse du monde combattant de 1922 à 1993.

ISABELLE COUSTEIL

Tout sur le programme Maxibone !

La Fondation des « Gueules Cassées » soutient depuis près d'une décennie les travaux menés par le professeur Bruno Gogly et toute son équipe sur le fibroblaste gingival. Nous le retrouvons à l'hôpital Henri Mondor de Créteil afin de faire le point sur ses recherches…

© Éric Dumoulin

Le professeur Bruno Gogly.

Le fibroblaste gingival possède la capacité unique de se différencier en de nombreuses autres cellules : osseuses, cartilagineuses, graisseuses et nerveuses. Il pourrait donc faciliter les comblements osseux mais également contribuer à la recréation de peau ou de vaisseaux. De quoi ouvrir des champs thérapeutiques inédits, notamment en termes de chirurgie maxillo-faciale et apporter un espoir supplémentaire pour tous les soldats, gendarmes, policiers et pompiers blessés au visage. Les extraordinaires perspectives offertes par cette découverte publiée en 2010 avaient été saluées dès 2011 par le prix de la Fondation. Nous avions à l'époque rencontré le professeur Gogly dans son laboratoire de l'Institut des Cordeliers à Paris.

Quels sont vos principaux axes de travail à ce jour ?

Bruno Gogly : Je mène trois études de front. Le premier programme préclinique, dirigé en partenariat avec Catherine Marchand Leroux, professeur de pharmacologie et directrice d'une unité de recherche à la Faculté de Pharmacie de Paris, – que j'ai d'ailleurs rencontrée grâce aux Gueules Cassées – concerne la substance blanche du cerveau et les traumatismes crâniens. Nous travaillons notamment sur les capacités de réparations post-trauma d'une cellule dénommée oligodendrocyte. Nous sommes d'ailleurs en phase de dépôt d'un brevet européen

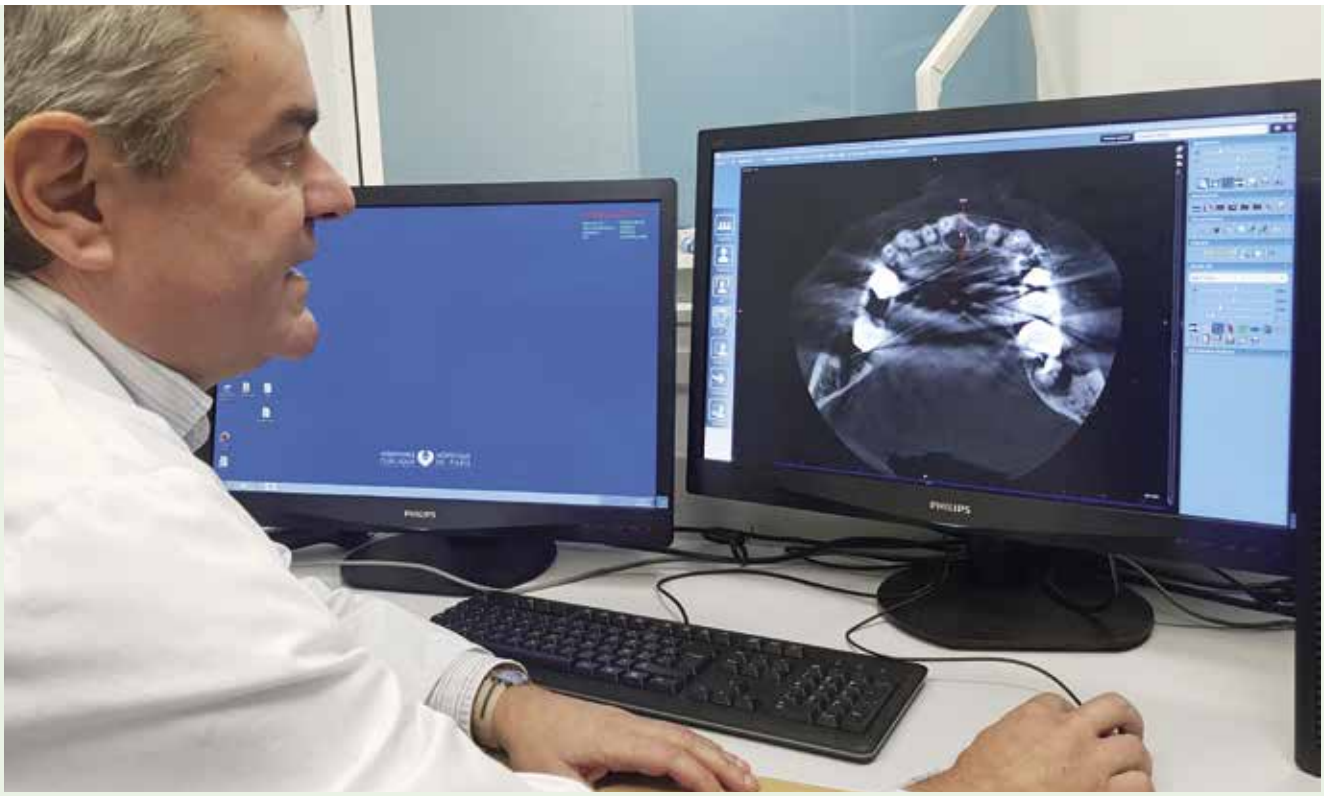

© Éric Dumoulin

Maxibone, un projet européen de recherche autour de la reconstruction maxillo-faciale.

financé par l'APHP*. Le second volet de mes recherches embrasse le traitement des pathologies respiratoires, principalement chez l'enfant. Les cellules souches gingivales sont en effet en capacité de se différencier en pneumocytes de type II, susceptibles de réparer les lésions pulmonaires. Je conduis ces travaux avec Pascale Fanen, directrice de l'institut Mondor de recherche biomédicale. Enfin, je participe à un grand projet clinique

suite page 26

*Assistance publique – Hôpitaux de Paris

Un partenariat de longue haleine

La Fondation des « Gueules Cassées » poursuit résolument sa politique de soutien actif à l'équipe du professeur Gogly. Elle finance actuellement le post-doctorat d'Ali Nassif qui travaille sur les deux études précliniques respectivement menées avec les professeurs Catherine Marchand Leroux et Pascale Fanen.
Elle contribue également aux frais de mission à l'étranger de Benjamin Fournier dans le cadre de Maxibone.

« Maxibone n'aurait jamais pu exister sans les dix années de recherche pour partie financées par les Gueules Cassées. »
BRUNO GOGLY

dénommé Maxibone sur la reconstruction maxillo-faciale.

Pouvez-vous nous en dire plus sur Maxibone ?

Il s'agit d'un programme européen de 6 millions d'euros, appelé H2020, qui a débuté en 2018 pour une durée de quatre ans. Cette étude multicentrique humaine a pour objet la reconstruction des maxillaires par thérapie cellulaire autologue réalisée à partir de cellules souches médullaires prélevées dans la moelle osseuse et l'utilisation conjointe d'un biomatériau innovant. La cohorte se compose de 50 patients témoins et de 100 patients traités par thérapie cellulaire. Il convient de rappeler que 4 à 6 millions d'implants dentaires sont réalisés chaque année en Europe. Or, dans 10 % des cas, la hauteur d'os maxillaire est insuffisante d'où une réelle impossibilité de traiter les sujets… Ce qui peut concerner des blessés civils et militaires avec perte massive de substance. Pas moins de 350 000 Européens pourraient ainsi bénéficier dès 2023 d'une augmentation de leur volume osseux avant reconstruction implantaire. Cette étude, coordonnée par le docteur Pierre Layrolle de l'Inserm Nantes, relève d'un partenariat de services cliniques, industriels, de laboratoires de recherche mais également d'établissements publics européens labellisés dans la production de cellules souches.

Une véritable dimension internationale, donc…

En effet ! Elle ne regroupe pas moins de neuf équipes cliniques situées en Allemagne, Norvège, Danemark, Espagne et France. Ajoutons à cela trois sites de production de cellules souches autologues basés en Allemagne et en France. Sans oublier deux partenaires industriels pour la fabrication du biomatériau et la production d'implants dentaires. Enfin, l'EFS IdF (Établissement français du sang d'Ile-de-France) ainsi que le Centre d'investigation clinique Henri Mondor participent à cette opération. Mais je tiens surtout à rappeler que ce programme Maxibone n'aurait jamais pu exister sans les dix années de recherche pour partie financées par les Gueules Cassées.

Quelles sont vos perspectives de recherche ?

Je poursuis bien évidemment mes travaux sur les cellules souches gingivales. À ce titre, j'envisage de déposer fin 2018 un nouveau projet auprès de l'Agence nationale de la recherche sur des tests cliniques de reconstruction osseuse du maxillaire à partir de fibroblastes gingivaux. Cette étude, menée à l'échelle hexagonale auprès d'une cinquantaine de patients, s'inscrit clairement dans la continuité directe de Maxibone. Nous essaierons notamment de prouver que les cellules ayant une même origine embryologique sont plus efficaces que les cellules souches médullaires. Enfin, *last but not least*, je m'investis fortement dans la lutte contre les maladies rares maxillo-buccales.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC DUMOULIN

Bruno Gogly : bio express

Bruno Gogly est docteur en chirurgie dentaire et docteur en biologie. Après une formation en chirurgie et médecine buccale, il est nommé en 2002 chef du service d'odontologie du groupe hospitalier Henri Mondor. Tout à la fois enseignant, chercheur et clinicien, il accède au titre de professeur des universités à Paris Descartes. Son activité de recherche est essentiellement centrée sur le tissu gingival et la compréhension de son exceptionnelle capacité de cicatrisation. Il l'effectue à l'Inserm au sein de l'Institut des Cordeliers ainsi qu'à l'hôpital Henri Mondor. Il est l'auteur de très nombreuses publications internationales et de plusieurs dépôts de brevets remarqués.

LE CHÂTEAU DE BUSSY-RABUTIN VOUS DIT MERCI

RCS Nanterre 315 065 292 BETC

En jouant aux **jeux** Mission Patrimoine de FDJ® vous **contribuez** au projet de restauration des fondations du château de Bussy-Rabutin.

Retrouvez les **269** projets soutenus près de chez vous sur groupefdj.com

CHAQUE JOUR EST UNE CHANCE

Mécène de

FONDATION DU PATRIMOINE

MISSION STÉPHANE BERN

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE,... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

Portrait

Itinéraire d'un miraculé

Alors qu'il assure une mission de sécurisation dans un quartier sensible de Seine-et-Marne en 2011, le gardien de la paix Romain Lacour est très grièvement blessé à la tête et frôle la mort. Un peu plus de six ans après, il se classe 565e sur 57 000 participants au marathon de Paris en 2h 54'14''. Plus qu'un exploit, un véritable miracle. Récit.

© DR

Noisiel, Seine-et-Marne, 2 mars 2011. Le ciel tombe sur la tête de Romain Lacour sous la forme d'un pavé de 2,3 kg jeté de 28 mètres de hauteur depuis le toit-terrasse d'un immeuble… L'équivalent d'une collision contre une Twingo lancée à 70 km/h, lui affirmeront plus tard les experts. L'impact lui emporte une partie de la boîte crânienne. Ses collègues, formés au secourisme, le prennent immédiatement en charge dans l'attente des secours. « *Je leur dois la vie,* confie Romain Lacour. *Ils ont accompli les gestes qui sauvent. Sans eux, je n'aurais pas survécu.* » À peine stabilisé, il est héliporté en état d'urgence absolue vers l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, où il est opéré durant la nuit. Son pronostic vital restera engagé durant une bonne semaine. Après quinze jours de coma, c'est le réveil… Et quel réveil ! « *J'ai subi un terrible choc en me regardant pour la première fois dans un miroir,* se souvient Romain Lacour. *Je ne me reconnaissais pas.* »

La renaissance

Les séquelles engendrées par le traumatisme sont en effet plutôt sévères : surdité de l'oreille droite, acouphènes, hémiplégie du côté gauche… Ce à quoi s'ajoute la prise de conscience que rien ne sera plus jamais comme avant : « *Je me suis très vite aperçu que je ne pourrai pas réintégrer le corps des CRS, que c'en était fini de l'action de terrain, d'autant que l'équipe soignante demeurait dubitative sur mes chances de retrouver l'usage de mes jambes. Mais j'ai serré les*

© DR

Après la cranioplastie et la pose d'une prothèse à base de corail.

et des partenariats. Un moyen privilégié de rester en contact avec ses collègues policiers et de les accompagner au fil d'événements sportifs variés. Entretemps – un an exactement après la survenance de sa blessure – il a été réopéré à la Pitié-Salpêtrière. Il y a subi une cranioplastie avec pose d'une prothèse à base de corail pour refermer la boîte crânienne. Il est désormais fin prêt pour renouer avec le sport de haut niveau, lui qui fut dans sa jeunesse champion

dents. Depuis mon lit d'hôpital, je me suis exercé à faire bouger les orteils de mon pied gauche devenu insensible. Puis, très rapidement, j'ai réclamé un déambulateur pour me lever et faire mes premiers pas. J'avais compris que c'était vital pour ma reconstruction personnelle.» Transféré en convalescence à l'Institut régional de réadaptation (IRR) de Lay-Saint-Christophe, près de Nancy, il ne lâche rien. Avec l'aide d'un kinésithérapeute et d'un professeur de sport, il réapprend à marcher puis se lance même dans de courts footings avec un casque de rugby sur la tête afin de protéger sa boîte crânienne restée à nu. Un véritable travail de titan qui le laisse, selon ses dires, plus épuisé qu'après un parcours de 200 km en vélo. Il quitte l'IRR en juillet 2011 – soit trois mois à peine après son agression – et poursuit sa récupération avec acharnement. À tel point qu'il est en mesure de s'aligner sur la ligne de départ du semi-marathon de Nancy en décembre de la même année. Course qu'il boucle en environ 1 heure 40 minutes, temps plus que respectable pour un amateur de course à pied. C'est le début de la renaissance…

> *«J'ai subi un terrible choc en me regardant pour la première fois dans un miroir. Je ne me reconnaissais pas.»*
> ROMAIN LACOUR

L'envol

Côté professionnel, il intègre en septembre 2012 la ligue Est de la Fédération sportive de la police nationale ou FSPN, où il est en charge de la communication régional de cyclisme sur route. Il décide de se spécialiser dans le marathon, au rythme de deux ou trois épreuves par an. Un sport d'endurance et de déter-

suite page 30

Un CRS chez les Gueules Cassées

Romain Lacour a rejoint l'UBFT dès 2012. L'association l'avait en effet contacté *via* l'ASP, Action sociale de la police, peu après son agression. *«J'avoue avoir été un peu surpris,* se rappelle-t-il. *Pour moi, les Gueules Cassées ne s'occupaient que de militaires. Je ne me sentais donc pas tout à fait à ma place au début. Mais cette impression a vite disparu et je suis désormais ravi d'appartenir à cette grande famille… D'autant qu'au regard des récents événements, notamment liés au terrorisme, de plus en plus de policiers, de pompiers et de gendarmes se trouvent exposés à des risques nouveaux. Cette ouverture en direction des forces de sécurité, notamment civiles, s'inscrit clairement dans le sens de l'Histoire.»*

© DR

Un casque de rugby permet à Romain de protéger son crâne avant la reconstruction.

mination qui cadre bien avec sa capacité de résilience hors pair. « *J'ai la chance de ne jamais avoir craqué car j'ai le mental, je n'abandonne jamais. En cyclisme ou en course à pied, tu es seul sur ta machine, seul dans tes baskets. Il n'y a pas de banc de touche ou de remplaçant…* », avouera-t-il ainsi lors d'une interview donnée en 2017 au journal *l'Est Républicain* à l'issue du 41e marathon de Paris qu'il bouclera en très exactement 2h 54'14''… soit sous la barre mythique des 3 heures! Et ce, malgré un bras et une main gauche demeurés pour partie insensibles. Lui se veut modeste face à un tel exploit et souhaite terminer l'interview sur une belle image. Celle de cette jeune femme médecin du service de réanimation, enceinte au moment où elle l'a aidé à sortir du coma. Fortement impressionnée par sa volonté farouche de vivre et de renaître à lui-même, elle a décidé de prénommer son fils Romain. Tout un symbole qui résume mieux qu'un long discours l'exceptionnel parcours de ce miraculé de la vie…

ÉRIC DUMOULIN

Romain Lacour : bio express

2 mars 2011 : blessé en opération par un pavé de 2,3 kg jeté du haut d'un immeuble. Opéré en urgence puis 15 jours de coma.
2 mars 2012 : nouvelle opération pour la pose d'une prothèse crânienne.
10 septembre 2012 : reprend le travail comme chargé de communication pour la FSPN Grand Est.
28 novembre 2014 : le lanceur de pavé est condamné à 14 ans de réclusion criminelle par la Cour d'Assises de Melun. 7 et 5 ans pour deux complices.
9 avril 2017 : à 40 ans, il se classe 565e sur 57 000 participants au marathon de Paris en 2 h 54'14''.

Le domaine des Gueules Cassées

Idéalement situé entre Toulon et Hyères sur la commune de La Valette-du-Var, au pied du Mont Coudon, le domaine des Gueules Cassées accueille les membres de l'UBFT et ceux des associations de blessés de guerre et d'anciens combattants.

TARIF HÉBERGEMENT		Haute saison juillet et août		Basse saison septembre à juin	
		Nuitée + petit déjeuner	Pension	Nuitée + petit déjeuner	Pension
Membres et conjoints de l'Association	Simple	55 €	62 €	45 €	55 €
	Double	65 €	108 €	55 €	98 €
Familles membres Anciens Combattants Militaires – Policiers – Pompiers	Simple	61,88 €	69,75 €	50,63 €	61,88 €
	Double	73,13 €	121,50 €	61,88 €	110,25 €
Autres catégories	Simple	68,75 €	77,50 €	56,25 €	68,75 €
	Double	81,25 €	135 €	68,75 €	122,50 €

TARIF RESTAURATION	Repas - menu du jour			
	Déjeuner		Dîner	
	Semaine	Dimanche	Haute saison	Basse saison
Membres et conjoints de l'Association	18 €	23 €	18 €	10 €
Familles membres – Anciens Combattants Militaires – Policiers – Pompiers	20,25 €	25,88 €	20,25 €	11,25 €
Autres catégories	22,50 €	28,75 €	22,50 €	12,50 €

Tarifs enfant jusqu'à 12 ans inclus : 50% du tarif d'appartenance parents et gratuit jusqu'à 4 ans.
Jours fériés, périodes de fêtes, animations et « Formules groupe » : tarifs spécifiques annoncés lors de la réservation.

Pour réserver, un simple appel au 04 94 61 93 00 ou un courriel à l'adresse coudon@gueules-cassees.asso.fr

Gueules Cassées
Sourire Quand Même
Union des Blessés de la Face et de la Tête
Domaine des Gueules Cassées
151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Tél : 04 94 61 93 00 - Fax : 04 94 61 93 19
e-mail : coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr

1918, Rollet et la percée impossible

Défense de la ligne Hindenburg aux environs de Saint-Quentin.

© Agence Rol. BNF

Épisode aussi terrible que décisif de la Grande Guerre, la percée de la ligne Hindenburg constitue l'un des faits d'armes du RMLE* et du lieutenant-colonel Rollet, qui deviendra vingt ans plus tard le deuxième président de l'UBFT. Retour sur une glorieuse aventure humaine et guerrière.

Si les moments saillants d'un conflit de l'ampleur de la Première Guerre mondiale ne manquent assurément pas, rares sont les points de bascule aussi déterminants que la percée de la ligne Hindenburg. Véritable cheville ouvrière de la contre-offensive planifiée par le maréchal Foch, l'exploit accompli le 14 septembre 1918 par les hommes du RMLE permettra aux Alliés de prendre pied au cœur même du dispositif de défense allemand, entraînant la retraite, puis l'inévitable capitulation ennemie. Pour mieux saisir l'enjeu majeur de cet engagement, il convient toutefois de remonter aux origines de cette fortification réputée imprenable.

Le bouclier du Kaiser

Fin 1916, épuisée par les deux grandes batailles de la Somme et de Verdun, l'armée allemande n'est plus en mesure de mener sa guerre d'usure sur le front occidental. Paul von Hindenburg et Erich Ludendorff – à la tête du grand état-major de l'armée impériale – décident alors de construire une nouvelle ligne fortifiée, plus courte et plus facile à défendre. Réalisée par 600 000 civils français et belges dans des conditions épouvantables, qui causeront la mort de près d'un tiers d'entre eux, cette barrière stratégique déploie de Lens à Reims un impénétrable réseau de près de 160 kilomètres de tranchées, de souterrains, de bunkers et de barbelés, parsemés d'avant-postes destinés à ralentir les assaillants et de positions d'artillerie aux tirs de barrage dévastateurs.

*Régiment de marche de la Légion étrangère.

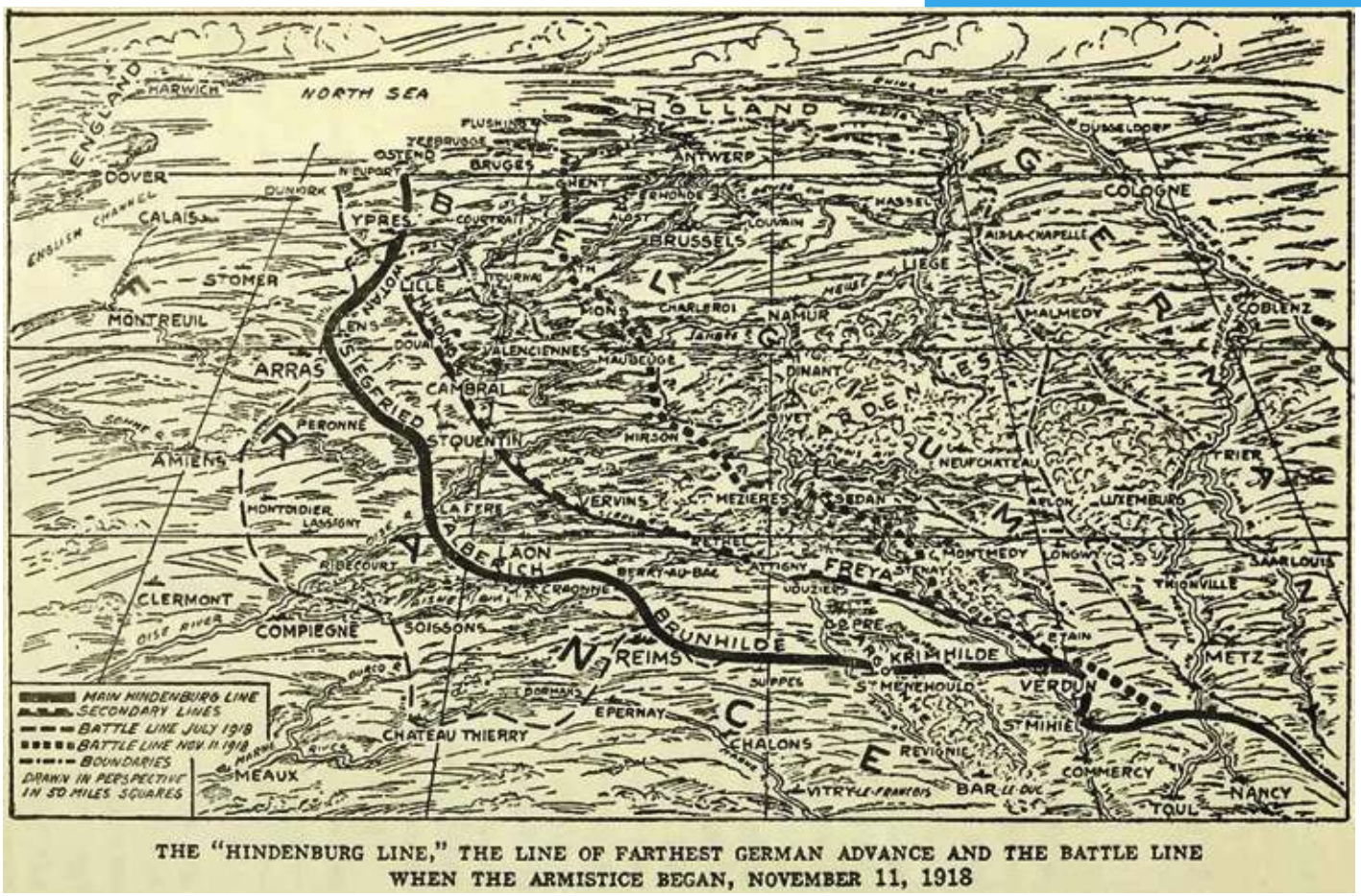

THE "HINDENBURG LINE," THE LINE OF FARTHEST GERMAN ADVANCE AND THE BATTLE LINE WHEN THE ARMISTICE BEGAN, NOVEMBER 11, 1918

© DR

Carte de la ligne Hindenburg.

Il s'agit en somme d'une véritable forteresse que les Alliés doivent prendre d'assaut s'ils souhaitent capitaliser sur l'éclatante victoire du 8 août 1918 à Amiens. Multipliant les offensives tout le mois durant, les troupes françaises – appuyées par des divisions canadiennes, britanniques, américaines et australiennes – progressent difficilement à travers des territoires ravagés par la politique de la terre brûlée employée par l'armée allemande. Débute alors une série d'affaires brutales et sanglantes, visant à pénétrer cet inextricable système de défense. Pour ce faire, les Alliés pourront heureusement compter sur le dévouement et l'incomparable vigueur des combattants du RMLE. Ce corps d'élite s'enorgueillit depuis le 30 mai 1917 d'avoir à sa tête Paul-Frédéric Rollet. Le « premier légionnaire de France », comme le surnomment ses troupes, a alors 42 ans et s'apprête à écrire la page la plus prestigieuse de son régiment.

« La ligne Hindenburg est un impénétrable réseau de près de 160 km de tranchées, de souterrains, de bunkers et de barbelés. »

De haute lutte

C'est donc le 27 août 1918 que le RMLE, qui ne compte déjà plus que 48 officiers et 2 515 hommes, arrive sur le front. Affectés au 3e corps d'armée, les légionnaires relèvent le 1er septembre les troupes américaines postées face au village de Terny-Sorny, occupé par les Allemands. Épuisés, les Américains ont essuyé de lourds revers sans pour autant atteindre leurs objectifs. Qu'à cela ne tienne, les soldats de Rollet vont en faire leur affaire ! Pendant treize jours de combats ininterrompus, ils vont progresser inlassablement et enchaîner les engagements. Malgré la violence incomparable des combats, l'horreur des gaz et l'héroïsme de ses adversaires, le RMLE s'empare coup sur coup de Terny-Sorny, Neuville-sur-Margival, du tunnel de Vauxaillon et du plateau de Laffaux.
Les pertes s'accumulent et l'épuisement guette, mais cela n'empêche pas les trois bataillons restants de repartir au combat le 14 septembre, le temps d'un

suite page 34

© Charles Winckelsen/ECPAD

Le lieutenant-colonel Rollet, commandant le régiment de marche de la Légion étrangère, entouré de son état-major.

ultime et suprême assaut. Les légionnaires, équipés de grenades, détruisent méthodiquement les nids de mitrailleuses et avancent si rapidement qu'un de leurs bataillons atteint les cantonnements des renforts ennemis avant même que ceux-ci aient eu vent de l'attaque. Il est 8 h du matin quand l'enjeu de l'engagement, un village portant le nom hautement symbolique d'Allemant, passe sous leur contrôle. Même la contre-attaque adverse lancée en fin d'après-midi ne parviendra pas à ébranler les légionnaires. L'impossible devient réalité : la ligne Hindenburg est enfoncée.

« Magnifique régiment… »

Ainsi s'achève l'une des batailles les plus longues, les plus éclatantes mais également l'une des plus douloureuses de l'histoire de la Légion. Car ce prodigieux exploit a un coût : le régiment déplore 275 morts et 1 118 blessés, soit la moitié de son effectif. Les compagnies décimées ne comptent plus que 50 hommes chacune. Relevés deux jours plus tard, les survivants partent enfin à l'arrière, où leur sont réservés les honneurs dus à leur sacrifice. Le RMLE, incarné par Rollet, reçoit ainsi sa neuvième citation à l'ordre de l'armée, une double fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre, puis la médaille militaire, ce qui en fait le régiment le plus décoré de toute l'armée française. « *Magnifique régiment qui, sous les ordres de son chef, le lieutenant-colonel Rollet* […] *vient de rehausser sa réputation par sa vaillance, son énergie et sa ténacité.* » C'est en ces termes que le général Mangin illustre cette citation en date du 10 octobre 1918, ajoutant ainsi une nouvelle distinction à l'impressionnant drapeau d'un corps déjà auréolé de gloire. Une distinction qui ne peut toutefois masquer un terrible bilan humain : en trois années, le corps de troupe aura perdu 139 officiers, 349 sous-officiers et 3 628 légionnaires. Sans même parler des blessés… C'est certainement à eux, à tous ces blessés, ces mutilés, ces défigurés de la Grande Guerre qu'une population traumatisée peine à accepter en son sein, que songe le général Paul-Frédéric Rollet quand il succède en 1938 au colonel Picot au poste de président des « Gueules Cassées ». Il y livrera jusqu'à sa mort en 1941 son tout dernier combat, concluant avec dévouement une carrière marquée par un profond et inaltérable humanisme.

ÉRIC DUMOULIN

ecpa ▶ d
AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE
2ARMEE 106 B1169 / Défense / ecpad - photo recadrée
Témoin depuis 1915 de l'engagement
de nos forces partout dans le monde
12 millions de photographies / 31 000 films
www.ecpad.fr
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DES ARMÉES

BD
Tome 9

14-18 SUR LA TERRE COMME AU CIEL
DE CORBEYRAN, LE ROUX, CHEVALLIER

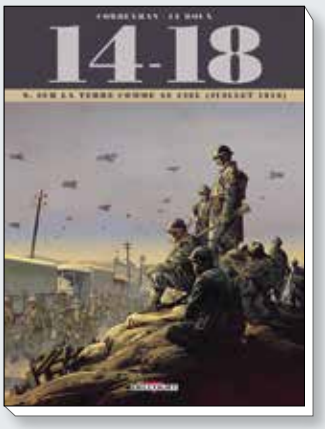

Éditions Delcourt
www.editions-delcourt.fr
48 pages

Scénario : Corbeyran
Illustration : Etienne Le Roux, Loïc Chevallier
Couleur : Jérôme Brizard

Découvrez dans cet avant-dernier épisode l'apport décisif des États-Unis dans la résolution du conflit et accompagnez Pierre et Maurice, seuls rescapés parmi nos héros ordinaires, pour leur dernier assaut…
Le conflit ne perd pas en intensité mais l'arrivée massive du contingent américain donne un nouvel espoir. La musique et le mode de vie des Sammies réchauffent l'atmosphère de l'arrière-front et le renfort de leurs pilotes renforce le contrôle du ciel avant la bataille décisive. Mason, l'un d'entre eux, ne trouve son courage que dans la cocaïne. Mais ses réserves sont désormais épuisées…

L'AMBULANCE 13 – POURQUOI?
DE ORDAS ET MOUNIER

BD
Tome 9

11 novembre 1918. Si les armes se taisent, les rancœurs ne s'éteignent pas. Celle qu'entretient Dervilly à l'encontre des survivants de l'Ambulance 13 reste d'autant plus vive que l'ex-maître principal devenu inspecteur de la Sûreté a les moyens de l'exercer. Le hasard plaçant l'Écaille sur son chemin, il n'aura de cesse de le harceler, jusqu'à l'envoyer passer quelques jours à la prison de la Santé.
Incarcéré, l'Écaille aggrave son cas en participant à une rixe dans laquelle un gardien est tué. C'est la peine de mort assurée. Louis Bouteloup met alors tout en œuvre pour défendre son ancien camarade de tranchée.

Scénario : Patrice Ordas
Illustration : Alain Mounier
Couleur : Fabien Blanchot, Sébastien Bouet

Grand Angle
www.angle.fr
48 pages

LA PETITE FILLE QUI VOULAIT VOIR LA GUERRE
DE LE NAOUR ET GALLAND

BD

Un soldat qui meurt au front, c'est une famille dévastée à l'arrière.
Clémence a 10 ans et vit à Charnay-lès-Mâcon. Elle doit présenter un exposé à sa classe, mais n'a aucune idée de ce dont elle peut parler. En passant devant le monument aux morts, elle remarque son nom de famille. Elle a donc un ancêtre qui est mort pour la France pendant la Première Guerre mondiale. Le voilà son sujet d'exposé ! En cherchant dans le grenier de ses grands-parents, mais aussi dans les archives départementales, Clémence va faire connaissance avec son aïeul et découvrir une autre histoire de la Grande Guerre, celle que l'on ne voit jamais : celle de l'arrière, loin des tranchées.

Grand Angle
www.angle.fr
48 pages

Scénario : Jean-Yves Le Naour
Dessin : Christelle Galland
Couleur : Sandrine Cordurié, Christelle Galland, Magali Poli Rivière

PILOTES DE COMBAT
DE NICOLAS MINGASSON ET MATHIEU FOTIUS

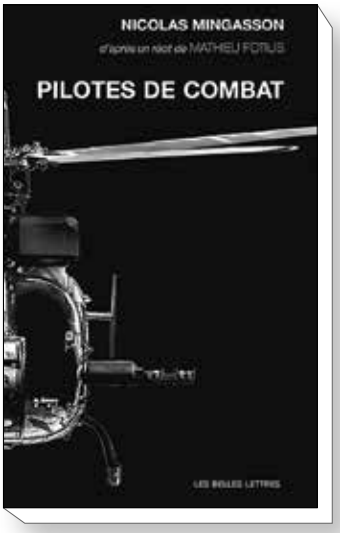

En une fraction de seconde je perdais mes instruments de vol. Nous n'avions plus de moteur. Nous allions tomber.
Nicolas Mingasson, écrivain, photographe et journaliste, tourne son regard vers les hommes et les femmes plongés dans des situations extrêmes. En 2016, il publie *1929 jours, le deuil de guerre au XIX^e siècle.*
Mathieu Fotius est pilote d'hélicoptère pour l'armée de terre lorsque, le 10 juin 2011, la Gazelle qu'il pilote s'écrase en Afghanistan.

Scénario : Jean-François Vivier
Illustrations : Pierre-Emmanuel Dequest

Les Belles Lettres
www.lesbelleslettres.com
136 pages

PAS SI CALME...
DE HELEN ZENNA SMITH

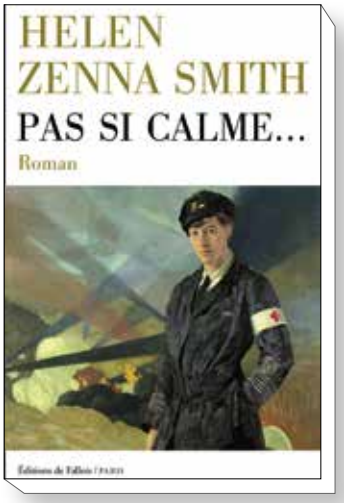

Pas si calme relate l'épopée quotidienne de six jeunes Anglaises engagées volontaires dans le service ambulancier pendant la Guerre de 14. Leur mission : recueillir les corps martyrisés des morts et des blessés, transporter les survivants souvent abominablement mutilés ou hurlant de douleur, jusqu'aux hôpitaux qui pour beaucoup seront leur dernière demeure. Ces « glorieuses filles d'Angleterre » vont découvrir la géographie de l'Enfer, ce que l'on appelle la « zone interdite », un désert labouré d'obus qui sépare les tranchées de l'arrière. Au terme de chaque voyage macabre dans le froid et dans la nuit, de nouvelles épreuves les attendent : les corvées de caserne les plus rebutantes, les nuits sans sommeil, l'insalubrité, l'invasion de la vermine, la plus innommable des pitances militaires.
Lorsqu'il parut en 1930 le livre fit scandale. La traduction française (1931) reçut néanmoins le prix Séverine décerné au meilleur roman conçu pour promouvoir la paix dans le monde. Il fut ensuite oublié. Il reparaît aujourd'hui dans une version nouvelle.
Helen Zenna Smith est le pseudonyme d'Evadne Price (1897-1985), qui transposa sur le mode de la fiction le journal minutieusement tenu par l'une de ses amies.

Edition de Fallois
www.editionsdefallois.com
240 pages

SAINT EXUPÉRY DANS LA GUERRE
D'ALAIN VIRCONDELET

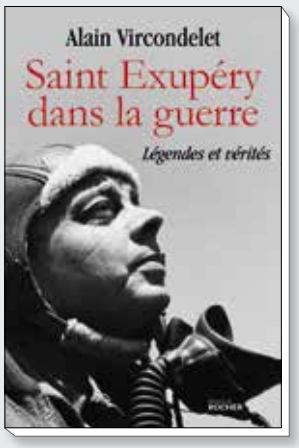

Éditions du Rocher
www.editionsdurocher.fr
248 pages

Dans le chaos de la dernière guerre mondiale, Saint Exupéry apparaît comme un repère à la fois moral, spirituel et humain. De 1939 à sa mort en 1944, il écrit ses plus beaux livres et compose sa « petite » philosophie, fondée sur la compassion, le lien, la quête du bonheur. Accusé à tort par ses amis écrivains d'être un sympathisant du gouvernement de Vichy, méprisé par de Gaulle et la résistance officielle, désespéré devant le monde de demain, il accepte – comme une délivrance – les missions qui lui seront enfin confiées, considérées comme autant de baptêmes « pour [se] laver, écrit-il, de [leurs] injures ».
Dans ce nouvel essai, Alain Vircondelet rétablit Saint Exupéry dans sa vérité « pure », loin des légendes dont on l'a lesté et des moqueries dont on l'a accablé.
Simplement dans sa vérité d'homme.

Exposition

TINTIN ET SES AVIONS

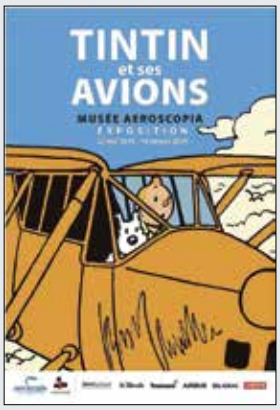

Musée Aeroscopia
Allée André Turcat
31700 Blagnac
Jusqu'au 10 janvier 2019

Écrites en plein âge d'or de l'aviation, les *Aventures de Tintin* sont imprégnées du dynamisme de l'industrie aéronautique. Hergé, leur auteur, passionné d'aviation, offre un rôle central aux avions dans les aventures de son héros, qui voyage souvent par les airs, voire pilote lui-même… Plus de cinquante modèles d'aéronefs permettent au célèbre reporter de sillonner la planète !
Le musée aéronautique Aeroscopia de Toulouse-Blagnac propose une exposition sur-mesure de plus de 800 m² conçue avec le musée Hergé, qui conduit le visiteur, au fil de son parcours, vers la découverte des aventures et de la génèse du célèbre reporter. *Tintin et ses avions* présente en effet une collection de planches conçues par le père de Tintin et permet aux visiteurs de découvrir les coulisses de l'une des bandes dessinées les plus connues de la planète.
Outre l'exposition, un programme d'animations, de soirées et de conférences est proposé.

Exposition

À L'EST, LA GUERRE SANS FIN
1918-1923

La Première Guerre mondiale n'a pas pris fin le 11 novembre 1918.
Alors que les conflits cessent en Europe de l'Ouest, la guerre se poursuit à l'Est et au Proche-Orient jusqu'en 1923 : ponctuée de révolutions et de guerres civiles qui bousculent le travail des négociateurs de la paix, elle fait tomber des empires, crée de nouveaux pays et déplace des frontières.
Cent ans après l'armistice et grâce à plus de 250 œuvres issues de 15 pays, souvent inédites ou exceptionnelles (originaux des traités, le clairon qui sonna l'armistice, cartes et films d'archives…), l'exposition *À l'Est, la guerre sans fin – 1918-1923* propose de redécouvrir cette période méconnue et de comprendre comment l'Europe s'est recomposée après la Première Guerre mondiale. Les Gueules Cassées ont soutenu la réalisation du catalogue de l'exposition.

Musée de l'armée
Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle
75007 Paris
Jusqu'au 20 janvier 2019

Exposition

ZINOVIEW – CENDRARS
DEUX LÉGIONNAIRES DANS LA GRANDE GUERRE

Le musée de la Légion étrangère à Aubagne présente une exposition consacrée à l'artiste peintre Alexandre Zinoview et à l'écrivain Blaise Cendrars, tous deux engagés dans la Légion pendant la Première Guerre mondiale.
Par une mise en perspective des tableaux représentant la guerre et dessins de l'un avec les textes de l'autre, en croisant leurs regards, la profondeur des concordances nous livre une image en écho, vivante, bouleversante et toute humaine des légionnaires. En nous appuyant sur l'itinéraire de ces deux hommes, l'exposition traverse la durée du conflit. Les thèmes évoqués, allant de l'engagement à la fin des combats, sont illustrés par des extraits tirés des écrits de Blaise Cendrars joints à des œuvres d'Alexandre Zinoview, eux-mêmes enrichis par des objets propres à la Légion, des documents inédits, relatant des épisodes peu connus de notre histoire – comme le voyage de la légion aux USA en 1918.

Musée de la Légion étrangère
Route de la Légion
Quartier Viénot
13784 Aubagne
Jusqu'au 6 janvier 2019

Les réunions de nos régions : un devoir pour tous

La vie de l'Association est rythmée chaque année par différents événements. Le plus important est bien évidemment l'Assemblée générale qui se déroule chaque année au mois de juin.
C'est l'occasion majeure pour exprimer, par vos votes et votre présence, votre accord ou votre désaccord sur la route suivie par les camarades que vous avez élus à la tête de notre Union.
Hélas, chacun d'entre nous pour des raisons d'éloignement, de fatigue ou de travail, ne peut y assister. Alors il existe un autre lieu de rencontre privilégié : la réunion régionale.

Chaque année, dix-huit de ces réunions sont organisées par nos délégués dans les différentes régions représentant les délégations de l'UBFT.
Ces réunions permettent aux membres de se retrouver, de revoir leurs délégués et de rencontrer les administrateurs.

Ce sont des journées importantes de partage, d'échanges et de convivialité appréciées de tous. Elles sont l'occasion pour les membres qui y assistent de bénéficier d'informations sur leur Association – l'UBFT – le domaine, la Fondation des « Gueules Cassées » et l'EHPAD Résidence Colonel Picot.
L'occasion également de poser des questions, d'émettre des suggestions ou des critiques en direct à votre délégué, aux représentants du siège et administrateurs présents.

La réunion se termine autour d'un repas pris tous ensemble afin de pouvoir prolonger une belle journée.

Dans chaque délégation, l'organisation de ces réunions régionales représente un surcroît de travail et d'implication pour les délégués et leurs épouses qui sont tous des bénévoles.
La plus belle satisfaction pour eux est de voir un grand nombre de membres se déplacer pour y participer.

Alors, chers camarades anciens et fidèles et vous **les nouveaux : à vous de jouer !**
Il est de votre devoir de participer et de contribuer ainsi à la bonne marche de l'Union qui vous a accueillis.

© UBFT

CHÂTEAUBOURG - 6 SEPTEMBRE 2018

La délégation Bretagne - Pays de la Loire.

Un auditoire attentif aux informations données.

Le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées », et Emmanuel Cenciai, nouveau membre de l'UBFT.

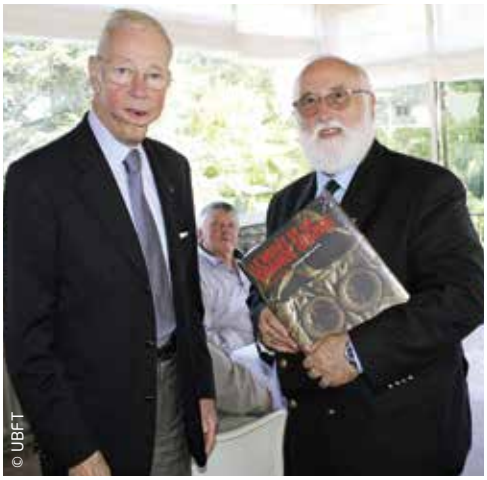

Le général Chauchart du Mottay et Pierre Didelot, délégué de l'Anopex pour le département 72.

Francis Ruiz, gueule cassée, le général Chauchart du Mottay et Lucien Flamant, délégué régional.

Notre camarade Francis était l'un des membres de la garde entourant le médecin-colonel (er) Jean-Louis Rondy, également gueule cassée et porteur de la main du capitaine d'Anjou, cette année à Camerone (cf. article dans le magazine n° 346).

NANCY - 12 SEPTEMBRE 2018

La délégation Lorraine.

Henri de Bonnaventure, accompagné de Serge Véron, a remis le diplôme d'honneur pour vingt années de fonction à notre porte-drapeau Gilbert Giron.

Notre président entouré de Romain Lacour et Ludovic Failly, de la nouvelle génération de gueules cassées, et de Serge Véron et Robert Lang, délégués de l'UBFT.

Membres et amis étaient venus nombreux assister à la réunion.

NICE - 27 SEPTEMBRE 2018

La délégation réunie sous le soleil niçois.

Réunion sympathique et intéressante pour les membres présents. Olivier Robaud, conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, représentait Christian Estrosi, maire de Nice.

Notre camarade Théodore Bieber et son épouse Jacqueline félicités pour leurs 65 ans de mariage par le général Chauchart du Mottay, accompagné de Frédéric Durini, délégué départemental.

Le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées », et Olivier Roussel, directeur général, distribuent des roses aux épouses présentes au repas.

TOURS - 2 OCTOBRE 2018

La délégation Centre.

Une assemblée studieuse et intéressée.

Georges Leplatre vient de recevoir des mains de Patrick Remm, accompagné de Jean Beauval, le diplôme d'honneur de porte-drapeau pour vingt années accomplies dans cette fonction.

Jean Beauval, délégué régional, et Patrick Remm, administrateur de l'UBFT, entourent Roger Bouyrie, jeune camarade de 94 ans.

Jean Beauval reçoit la médaille du centenaire de la Première Guerre mondiale des mains de Patrick Remm.

BESANÇON - 4 OCTOBRE 2018

La délégation réunie sous un beau soleil d'automne.

Des camarades venus nombreux, attentifs aux informations données.

Guy Delplace, administrateur de l'UBFT, Jacques Mougin, délégué régional de l'UBFT, Jean-Yves Monnon, directeur départemental de l'ONACVG, Alain Cuinet, président de l'AMGYO, le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, Larissa Ricbourg, ancienne médecin maxillo-faciale du CHU de Besançon, et Jean Dodane, délégué départemental de l'UBFT.

Vos délégués et porte-drapeaux de Franche-Comté : Gérard Blonde, porte-drapeau, Jacques Mougin, délégué régional, Jean Dodane, délégué départemental et Philippe Quilan, porte-drapeau.

Jacques Mougin entouré de deux jeunes camarades, Roger Pichoir, 93 ans, et Francis Gonsalvez, qui fête ses 92 ans ce 4 octobre.

TOULOUSE - 9 OCTOBRE 2018

La délégation Midi-Pyrénées réunie pour une belle journée de retrouvailles.

Réunion studieuse pour les camarades et amis présents.

José Baraton, administrateur, Frédéric Martinez, délégué régional, Jean-Claude Pavio, Gueule Cassée et délégué Anopex, Jean-Pierre Mezure, délégué général adjoint du Souvenir Français de Haute-Garonne, Patrick Remm, administrateur et Michel Carrere, délégué départemental.

Noël Depirou, Jérémy Vialo, Erick Lapierre et Rudy Jouvin, nouveaux membres, entourés de leurs épouses et de Frédéric Martinez et Michel Carrere, délégués, et Patrick Remm, administrateur de l'UBFT.

AJACCIO - 13 OCTOBRE 2018

La délégation de Corse.

Dépôt de gerbe par Henri de Bonnaventure, président, et René Chiaramonti, délégué régional.

Une assistance intéressée par les thèmes abordés.

La délégation se rend en cortège à la mairie d'Ajaccio.

La délégation invitée à la mairie d'Ajaccio : René Chiaramonti, Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio, Henri de Bonnaventure, Jean-Jacques Ferrara, député de Corse du Sud, et Christian Bacci, conseiller municipal.

DÉLÉGATION BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE

Gilles Ménard et le général Chauchart du Mottay.

Le 6 septembre 2018, lors de la réunion régionale de Châteaubourg, le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées » a remis le diplôme d'honneur de porte-drapeau à **Gilles Ménard** pour dix années accomplies dans cette fonction. Merci à Gilles, notre porte-drapeau national, pour son dévouement.

Gilles Ménard, Robert Le Gouellec et Lucien Flamant.

Le 11 juillet 2018 à Yffiniac (22), notre camarade **Robert Le Gouellec,** nommé chevalier de la Légion d'honneur, a été décoré par le lieutenant-colonel (h) Lucien Flamant, délégué régional Bretagne-Pays de la Loire.
Notre camarade Robert, 90 ans, est un ancien combattant de Diên Biên Phu et prisonnier du Vietminh. Notre porte-drapeau, Gilles Ménard, était également présent pour marquer l'attachement de l'UBFT envers ses anciens.

DÉLÉGATION LORRAINE

Robert à l'honorariat : la succession est assurée

Notre camarade Robert Lang a présenté à notre président sa démission de son poste de délégué régional de Lorraine pour des raisons personnelles. Le Conseil d'administration du 19 octobre 2018 a pris acte de sa décision et a décidé de l'élever à l'honorariat en remerciement de son engagement au sein de l'UBFT pendant plus de 18 ans. En effet, Robert, qui a adhéré à l'Union en 1987, est devenu porte-drapeau en 2000, puis délégué en 2004.
Le Conseil d'administration a également, lors de cette même séance, accepté la candidature de Michel Halté pour assurer la succession de notre ami Robert.
Michel, officier en retraite et âgé de 61 ans, a été blessé en 1983. Il a adhéré à l'UBFT en 2007 et a souhaité s'engager pour l'Association et ses membres en assurant la fonction de délégué régional pour le département de la Moselle.
Nous remercions notre camarade Robert pour son engagement, sa fidélité et sa gentillesse et accueillons avec beaucoup de plaisir Michel qui sait pouvoir compter sur Robert pour assurer la transmission en douceur des fonctions de délégué.

Robert Lang, Henri de Bonnaventure et Michel Halté.

Carnet

NOS JOIES...
MARIAGES

Mariage de Camarades

Gwenaël Breton
A. 45834
avec Elisabeth Darget
64250 Espelette

Rudy Jouvin
A. 46243
avec Elsee Labarriere
65000 Tarbes

Barthelemy Miege
A. 46171
avec Mylène Destenay
31260 Mazeres-sur-Salat

Thomas Quezet
A. 46069
avec Aralia Pierret
64100 Bayonne

Jérôme Thuilliez
A. 45763
avec Audrey Prouveze
64140 Lons

Mariage d'enfants de Camarades

Delphine Tricot
FA. 70258
avec Melchior de Fournoux La Chaze
37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Ont fêté leurs Noces d'Or

Roger & Michelle Bernard
A. 80705
83700 Saint-Raphaël

Pierre & Nicole David
A. 80711
51350 Cormontreuil

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Gabriel & Annie Sebileau
A. 70236
44150 Saint-Herblon

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Francine & Pierre Bichler
A. 45678
57510 Saint-Jean-Rohrbach

André & Madeleine Carassou
A. 70305
30520 Saint-Martin-de-Valgalgues

Roger & Bernadette Gillet
A. 43515
28400 Souance-au-Perche

Nicolle & Bernard Guermont
A. 43754
22200 Guingamp

André & Marie-Françoise Jacques
A. 42246
27190 Ferrieres-Haut-Clocher

Marie-Louise & Léon Malveaux
A. 45071
57970 Yutz

Ont fêté leurs Noces de Palissandre

Théodore & Jacqueline Bieber
A. 42270
06600 Antibes

Ont fêté leurs Noces de Platine

Charles & Erica Francois
A. 44363
57600 Forbach

Se sont pacsés

Tony Planchot
A. 46226
avec Gaëlle Gaillard
17230 Andilly

Tiby Sébastien
A. 45889
avec Sabrina Fumard-Gros
73220 Aiguebelle

Nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur les accompagnent.

NOS ESPÉRANCES...
NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de plusieurs naissances

Enfants de Camarades

Christophe Bruas
A. 46096
Naissance de Théoden
71000 Macon

Erick Lapierre
A. 46259
Naissance de Enael
82440 Realville

Jérôme Thuilliez
A. 45763
Naissance de Malo
64140 Lons

Nous adressons nos vœux de santé aux heureuses mamans et aux bébés, ainsi que nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

NOTRE FIERTÉ...
DÉCORATIONS

A été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur

Alain Clerc
A. 70414
78450 Villepreux

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur

Jeanne-Marie Amat-Roze
NA
75012 Paris

Dominique Choix
A. 45451
40390 Saint-Martin-de-Seignanx

© DR

Céline Larrere

Le 29 juin 2018, à Poitiers (86), Céline Larrere, membre de l'UBFT, décorée de la Médaille militaire par décret du 26 avril 2018, s'est vu remettre sa décoration par le colonel François-Régis Jaminet, chef de corps du Régiment d'infanterie chars de marine (RICM). Céline était entourée de sa famille et de son parrain, l'adjudant-chef Laurent Nantille, du 1er régiment de spahis.

© DR

Pierre Tolstakojine

Le 14 juillet 2018, à Brive-la-Gaillarde (19), notre camarade Pierre Tolstakojine, promu commandeur de la Légion d'honneur, a été décoré par le général Gérard Leroy, commandeur de la Légion d'honneur, lors de la cérémonie du 14 juillet précédant le défilé et en présence de nombreux élus et autorités locales.
Notre camarade Pierre, 86 ans, ancien combattant d'Indochine et blessé à Diên Biên Phu, était entouré de sa famille et de plus de trente camarades de la section départementale de l'Union nationale des parachutistes.

Jean Luciani

Le 27 juin dernier, notre camarade le colonel Jean Luciani recevait des mains du général Benoît Puga les insignes de grand'croix de la Légion d'honneur.

Voici quelques extraits du discours du grand chancelier :
« Colonel Jean Luciani, c'est un honneur, comme grand chancelier de la Légion d'honneur, de vous accueillir ici, vous qui, pour certains d'entre nous, les présidents d'associations, de la Légion étrangère notamment ou des parachutistes, représentez une certaine forme d'idéal dont on essaye modestement de suivre la trace. Vous êtes un modèle parce que vous faites partie de ceux qui ont sauvé l'honneur de la France à Diên Biên Phu, parce que votre parcours, qui a commencé en 1944 – vous aviez à peine 18 ans – est exemplaire. Vous avez servi sur tous les champs de bataille de cette époque et malgré une captivité particulièrement éprouvante, rien ne vous a empêché ensuite de continuer le combat. Notamment en Algérie où vous vous distinguez une fois de plus. (…) Vous avez servi dans les plus belles unités, bien entendu le grand deux, le 2e Étranger et ensuite le 1er BEP, dont tout le monde connaît l'histoire, et enfin vous avez continué en Algérie où vous avez servi dans les Chocs et même terminé à Calvi au 1er Choc. (…) À la lecture de vos dix citations et rappelant notamment que vous avez été blessé quatre fois dont deux fois à Diên Biên Phu, je voudrais insister sur les quelques mots qui y reviennent en permanence : la ténacité, le courage, le fait de ne jamais vouloir abandonner un camarade sur le terrain.

© DR

Le colonel (er) Jean Luciani et le général Benoît Puga, grand chancelier de la Légion d'honneur.

C'est-à-dire que vous aviez écrit, avec d'autres, bien avant, le Code du légionnaire pour ne pas le citer, ce code que l'on fait réciter à nos légionnaires, le jour où ils se voient remettre le Képi Blanc.

En conséquence, en tant qu'ancien officier de Légion, et en particulier ancien chef de corps du 2e REP, je ne peux que me réjouir de pouvoir vous élever, au nom du président de la République, à la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur. »

Kévin Emeneya
A. 45636
93160 Noisy-le-Grand

Sébastien Lehry
A. 46158
00200 Hub-Armees

Cédric Perrin
A. 46180
64990 Mouguerre

Jocelyn Truchet
A. 45753
73000 Chamberry

Nous sommes heureux de leur renouveler nos très vives et très sincères félicitations.

NOS NOUVEAUX CAMARADES...

Amaury Becker
A. 46283
67160 Wissembourg

Arnaud Berti
A. 46325
06610 La Gaude

Stéphane Bonizec
A. 46328
29100 Douarnenez

Alexandre Boos
A. 46315
87300 Bellac

Rémy Boullé
A. 46307
45160 Olivet

Sébastien Breissan
A. 46316
84240 La-Tour-d'Aigues

Julien Bry
A. 46273
63360 Gerzat

Georgy Buissereth
A. 46293
91000 Evry

Manuel Cabrita
A. 46276
42270 Saint-Briest-en-Jarez

Pierre Canciani
A. 46319
18000 Bourges

Eddy Coisnon
A. 46279
30210 Valliguiere

Pierre Cotte
A. 46292
64230 Bougarber

Yowan Culé
A. 46314
21130 Auxonne

Eric Delbart
A. 46298
40220 Tarnos

Jérémie Demaret
A. 46288
39100 Crissey

Jérémy Denisoff
A. 46330
49330 Etriche

Jimmy Descatoire
A. 46320
09100 Saint-Jean-du-Falga

Kévin Deschamps
A. 46306
30440 Saint-Julien-de-la-Nef

Christian Deverriere
A. 46299
78340 Les Clayes-sous-Bois

Akram Djurabaev
A. 46312
92400 Courbevoie

Alexandre Estievenart
A. 46323
25800 Valdahon

André Flament
A. 46313
89100 Malay-le-Frand

Kévin Freycinet
A. 46267
63260 Aigueperse

Bruno Gagnaire
A. 46282
67000 Strasbourg

Jean-Louis Ganaye
A. 46305
34070 Montpellier

Maurice Goutfer
A. 46274
40300 Port-de-Lanne

Fawzi Guertout
A. 46289
01230 Saint-Rambert-en-Bugey

Katia Guiet
A. 46275
16600 Magnac-sur-Touvre

Réole Halluin
A. 46318
64990 Urcuit

Frédéric Harosteguy
A. 46269
33700 Merignac

Régine Hayet
A. 46326
75015 Paris

Bernard Herard
A. 46327
10190 Fontuannes

Christophe Heraut
A. 46302
65200 Aste

Hervé Hervaud
A. 46324
40550 Leon

Jean-Loup Huser
A. 46310
40180 Seyresse

Marc Jarraud
A. 46308
83200 Toulon

Jérôme Kratz
A. 46286
01230 Saint-Rambert-en-Bugey

Mickaël Levert
A. 46281
16600 Ruelle-sur-Touvre

Benoît Monpeurt
A. 46311
64120 Masparraute

Pascal Neron
A. 46290
33700 Merignac

Hocine Nordine
A. 46285
40990 Saint-Paul-les-Dax

René Pic
A. 46317
31450 Deyme

Hervé Piris
A. 46297
40500 Coudures

Henri Ploskonka
A. 46295
75017 Paris

Yannick Pozouls
A. 46272
40300 Cauneille

David Rabouin
A. 46304
49350 Gennes-Val-de-Loire

Jordan Raman
A. 46321
06140 Vence

Kévin Rassent
A. 46280
20137 Lecci

Charles Renaud
A. 46287
85000 La Roche-sur-Yon

Belgacem Riahi
A. 46268
Tunisie

Sylvain Riquier
A. 46296
89510 Veron

Mickaël Robert
A. 46329
68720 Tagolscheim

Jean-Marc Ruiz
A. 46277
64230 Lescar

Hicham Salim
A. 46271
72100 Le Mans

Ernestine Schmitt
A. 46301
57970 Basse – Ham

Daniel Serrano
A. 46309
01150 Lagnieu

Gabriel Sink
A. 46284
13400 Aubagne

Laurent Soulier
A. 46322
77680 Roissy-en-Brie

Marc Staszak
A. 46266
42300 Roanne

Maté Teriitaohia
A. 46294
64600 Anglet

Damien Thaumin
A. 46291
50760 Anneville-en-Saire

Christophe Theresin
A. 46270
56390 Locmaria-Grand-Champ

Hervé Vadelorge
A. 46300
17000 La Rochelle

Jérémy Vialo
A. 46278
32110 Arblade-le-Haut

Jean-Marie Videau
A. 46303
33160 Saint-Aubin-de-Médoc

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux camarades.

NOS PEINES...
DÉCÈS

Nous avons à déplorer le décès de nos Camarades

Marcel Berda
A. 43911
31330 Grenade-sur-Garonne

Albert Bernard
A. 44932
73190 Saint-Baldoph

Roger Biscarat
A. 80130
69300 Caluire-et-Cuire

Jean-Louis Blaise
A. 70235
56260 Larmor-Plage

Bernard Charrier
A. 45657
49410 Le Mesnil-en-Vallée

Charles Fleisch
A. 41777
67206 Mittelhausbergen

Léon Friedrich
A. 44923
72100 Le Mans

Michel Hue
A. 44292
14800 Saint-Arnoult

Ernest Le Gallo
A. 44586
56000 Vannes

Eugène Mertz
A. 43084
68040 Ingersheim

René Millot
A. 80617
45650 Saint-Jean-le-Blanc

Guy Petit
A. 43729
66320 Vinca

Jean Pierrepack
A. 43711
28600 Luisant

Denise Plisson
A. 40961
95000 Neuville-sur-Oise

Henri Rognon
A. 44037
90500 Beaucourt

Michel Rousselle
A. 80498
67110 Gundershoffen

Jean-François Simon
A. 44462
29200 Brest

Charles Thil
A. 43026
57050 Longeville-lès-Metz

Etienne Truquin
A. 45955
80360 Combles

Michel Vanacker
A. 41276
59390 Sailly-les-Lannoy

Janvier Verdolivo
A. 43604
66450 Pollestres

Raymond Wilpart
A. 41654
62127 Ligny-Saint-Flochel

Rinaldo Zago
A. 43523
57290 Fameck

Georges Zwang
A. 45021
75007 Paris

Nous avons appris le décès de Mesdames

Flora Bauvez
VA. 43884
06150 Cannes-la-Bocca

Solange Boucault
VA. 44095
51430 Bezannes

Yvonne Debes
VA. 43140
57300 Hagondange

Irène Defretin
VA. 44423
74200 Thonon-les-Bains

Marie-Louise Degache
VA. 41003
07290 Satillieu

Jeanne Duhieu
VA. 42599
40170 Mezos

Eulalie Roulet
VA. 41606
78380 Bougival

Jeanne Vilmen
VA. 42952
57070 Saint-Julien-les-Metz

Ont perdu leur conjoint

René Jaffredo
A. 43974
35250 Mouaze

Ernest Jautzy
A. 42968
67160 Wissembourg

Décès dans les familles

Janine Berthelier
FA. 7560
décédée
69003 Lyon

Christophe Civelli
A. 46166
décès de sa mère
70400 Echenans-sous-Mont-Vaudois

Fabienne Delavenne
FA. 4668
décédée
25300 La Cluse-et-Mijoux

Renée Grandveaud-Vallat
FA. 9958
décédée
75015 Paris

Anne-Marie Le
VA. 80397
décès de son fils Yohan
25000 Besançon

Ginette Quincy
FA. 7208
décédée
89000 Auxerre

Jean-Pierre Schneider
A. 70163
décès de son fils Jean-Jacques
64420 Soumoulou

Bernard Tomasetti
A. 43693
décès de sa mère
13680 Lançon-de-Provence

Nadette Vallin
VA. 39125
décès de son fils Jacques
36300 Le Blanc

Denise Vauquelin-Follain
FA. 5763
décès de son époux
76560 Doudeville

À chacune des familles éprouvées, l'Union renouvelle ses condoléances et sa sympathie profondément attristée.

Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué ou à défaut au siège, tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou dans vos coordonnées (adresse, téléphone ou mail).

Il nous a quittés

© DR

Armand Rouleau

Nous avions rencontré Armand Rouleau lors du tournage d'un documentaire réalisé en 2012 par Laurent Lutaud pour France 3 PACA *La Vie défigurée*, sous forme de témoignages de Gueules Cassées.
Armand travaillait en tant qu'opérateur prises de vues au sein de la rédaction de France 3 Alpes et participait à de nombreuses émissions et documentaires, après avoir fait ses premières armes en tant que cadreur du magazine *Montagne* au début des années 2000. Il avait également travaillé sur les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver en 2010, ou encore ceux d'été de Rio en 2016.

À la suite de ce documentaire, profondément marqué par ses rencontres avec les blessés, Armand Rouleau avait souhaité, en 2014, réaliser une exposition de portraits photographiques de Gueules Cassées, en noir et blanc, puis un livre album publié aux Éditions Historicone avec le soutien de l'UBFT, *Les Gueules Cassées, la vie sans visage.*
Pour les prises de vues, Armand s'était parfois rendu au domicile de nos camarades avec lesquels il nouait de véritables relations d'amitié. Les prises de vues n'intervenaient qu'après de longs et profonds échanges, permettant au photographe d'exprimer, au travers de l'image, le ressenti intérieur de ces blessés, mélancolie, gravité mais aussi la force vitale et l'intensité dans le vécu.
Il appréciait ses séjours au domaine des Gueules Cassées au cours desquels il avait rencontré et immortalisé certains de nos anciens, mais aussi des blessés des générations OPEX.
Il s'était spontanément et chaleureusement intégré dans l'équipe de communication de l'UBFT dont il savait porter les valeurs humaines.
Il nous a quittés dans la nuit du vendredi au samedi 28 juillet, à la suite d'un long combat contre la maladie. Il était âgé de 57 ans. Nous ne l'oublierons pas.

© Armand Rouleau

TÉLÉASSISTANCE
VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. Seule ou en famille, la téléassistance permet à la personne de retrouver son autonomie, de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches.** Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.

L'Union prend totalement en charge les frais d'installation et l'abonnement mensuel

Comment ça fonctionne ?

1 - l'appel

En quelques instants, l'abonné est en relation directe avec la centrale d'écoute, disponible 24h/24, 7j/7.

2 - l'écoute

Un chargé d'écoute et d'assistance répond à l'appel, prend en compte la demande et, si nécessaire, déclenche l'intervention d'un tiers.

3 - l'intervention

Dans les plus brefs délais, l'entourage et/ou les services d'urgence se rendent auprès de l'abonné.

Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance ☐ Oui ☐ Non

Je bénéficie déjà de la téléassistance ☐ Oui ☐ Non

Cela me coûte ..... euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : .....

Membre / Veuve N° : .....

Adresse complète : .....

.....

Téléphone : ..... Mail : .....

À savoir

La fiscalité des pensions militaires d'invalidité, préparez votre succession !

Tour d'horizon des aspects particuliers de la fiscalité sur les revenus et de celle sur les successions des pensions militaires d'invalidité.

Un blessé qui relève du Code des pensions militaires d'invalidité voit ses droits reconnus en vertu du principe de réparation tel qu'il est issu de la loi du 31 mars 1919.
Pour cette raison, les pensions qu'il perçoit sont soumises à une législation particulière, favorable tant du point de vue de l'imposition au titre des revenus, que du point de vue de la fiscalité du droit des successions.
Cependant, certains des aspects de la fiscalité des pensions militaires d'invalidité sont méconnus, voire ignorés, particulièrement dans le domaine des successions qui comporte un dispositif particulier permettant aux pensionnés de ne pas payer, ou tout au moins de réduire considérablement, leurs droits de succession.
Revenons sur ces deux points.

Les pensions militaires d'invalidité et la fiscalité des revenus

Les pensions militaires d'invalidité ne sont pas imposables au titre de l'impôt sur les revenus.
Une disposition du Code général des impôts pose en effet le principe selon lequel les pensions ou allocations servies en vertu des dispositions du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre sont exonérées d'impôt sur les revenus (article 81 - 4° a du Code général des impôts). Ces pensions sont versées au titre du droit à réparation (article L.2 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre) issu de l'ordonnance nº 2015-1781 du 28 décembre 2015.
Cette exonération concerne aussi bien la pension d'invalidité proprement dite que les allocations et indemnités complémentaires à ladite pension et s'applique tant aux militaires et anciens combattants qu'à leurs ayants cause (les ayants cause sont les conjoints ou partenaires pacsés, orphelins), ainsi qu'aux victimes civiles de la guerre et à leurs ayants droit.
Les rentes, sommes d'argent, montants versés au titre du droit des pensions militaires sont donc non imposables, contrairement aux pensions d'invalidité du Code de la Sécurité sociale.
S'agissant de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF), les règles ont évolué en 2018 avec la mise en place de l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI), beaucoup moins favorable pour le pensionné que l'ancienne législation.
Jusqu'à l'entrée en vigueur de l'Impôt sur la fortune immobilière, existait l'article 885 K du Code général des impôts (qui permettait de déduire les rentes ou indemnités perçues en réparation de dommages corporels liés à un accident ou à une maladie du patrimoine des personnes bénéficiaires). Ainsi, la rente perçue au titre d'une PMI bénéficiait de cette exonération. Cette position avait été expressément confirmée par la Direction générale des finances publiques dans un bulletin officiel publié en 2012, ce qui permettait la plupart du temps aux bénéficiaires de pensions de s'exonérer du paiement de l'ISF (pour ceux qui avaient pu se constituer un patrimoine) ou de le réduire de manière significative.
Si les PMI avaient permis au pensionné de se constituer un capital immobilier, il était normal de considérer qu'il n'avait pas à être taxé sur la valeur d'un bien financé à l'aide de ce qu'il avait obtenu au titre de la reconnaissance nationale.
Mais depuis 2018, l'ISF est remplacé par l'IFI (Impôt sur la fortune immobilière) qui a modifié le champ d'application de l'impôt et par voie de conséquence la composition de l'assiette qui ne concerne plus désormais que les biens et droits de nature immobilière. La suppression des articles du Code général des impôts sur l'ISF a entraîné purement et simplement la disparition de l'article

885K, ôtant aux pensionnés toute possibilité de déduire quoi que ce soit de leur assiette fiscale au titre des PMI.
Un courrier de protestation mettant en lumière les conséquences néfastes de cette suppression a été envoyé au Premier ministre par le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (dont l'UBFT est membre fondateur) en juin 2018, courrier demeuré, au jour de l'écriture de cet article, sans réponse.

Les pensions militaires d'invalidité et la fiscalité des successions

Aux termes de l'article 775 bis du Code général des impôts, sont déductibles de l'actif successoral les rentes et indemnités versées ou dues au défunt en réparation de dommages corporels liés à un accident ou à une maladie.
Concrètement, cela signifie que si le défunt a, durant sa vie, perçu des pensions au titre du Code des pensions militaires d'invalidité, ses héritiers pourront déduire la totalité des montants qui lui ont été versés. Cette déduction fiscale vaut pour tout légataire puisque le texte ne fait pas de distinction. Que la personne héritière soit un descendant, un conjoint (marié ou pacsé), un ascendant ou un collatéral, le texte est applicable. Le délai de prescription est de trois ans.
Pour bénéficier de cette disposition, il faudra remonter au premier versement de pension, au besoin, dix, vingt, trente ans ou plus selon la date à laquelle les droits ont été ouverts, et additionner le total perçu, année après année, jusqu'à la dernière pension de la personne décédée. C'est ce montant que le notaire responsable de la succession devra déduire de l'actif successoral.
Il conviendra, dans le cas où le titulaire n'aurait pas gardé les relevés de toutes les pensions versées, d'adresser un courrier à son centre de gestion des retraites afin d'obtenir un état complet de ce qu'il aura perçu, à défaut, le pensionné devra repartir de ses relevés bancaires depuis l'origine.

Ce sujet étant important et technique, nous vous préparerons un dossier spécial, dans un prochain numéro de votre magazine, destiné à expliquer et faciliter les démarches à mener auprès de votre centre de gestion des retraites, de votre notaire ou de l'administration fiscale.

À savoir

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :
– lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
– lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Prêts d'honneur

Des prêts d'honneur peuvent être accordés aux membres de l'Union. Ils sont servis à court terme. Ils doivent répondre à des soucis sérieux personnels ou de famille. En effet, l'Union n'a pas vocation à satisfaire des objectifs commerciaux ni à se substituer aux banques.

7. Assistance devant les tribunaux

L'assistance devant les juridictions de pensions peut être assurée à tous les membres de l'Union qui devront préalablement adresser au siège un dossier complet. L'un de nos conseillers juridiques se prononcera sur le bien-fondé de la procédure à engager avant toute prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris. En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence

Domaine des Gueules Cassées
151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :
coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de douze mois.

Demande individuelle de soutien
à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom : .....
N° de membre : .....
Adresse et téléphone : .....
Nombre d'enfants à charge et âge : .....
Profession avant la retraite : .....

II. Motif de la demande

.....
.....
.....
.....
.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires :	.....	Résidence principale :	Oui ❒	Non ❒
Montant total des retraites :	.....	Résidence secondaire :	Oui ❒	Non ❒
Revenus de valeurs mobilières :	.....	Patrimoine locatif :	Oui ❒	Non ❒
Revenus locatifs :	.....			
Pension militaire d'invalidité :	.....			
Aide sociale :	.....			
Aide personnalisée au logement :	.....			
Allocation personnalisée d'autonomie :	.....			
TOTAL	.....			

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....
.....
.....
.....
.....

Signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS				NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides N° 1,2,3,4,5,5 bis	Allocations des Grands Invalides N° 6	Allocation du statut		Au 01/07/2016 point à 14,12 €	**Au 01/01/2017 point à 14,40 €**
10%	48				48	56,48	57,60
15%	72				72	84,72	86,40
20%	96				96	112,96	115,20
25%	120				120	141,20	144,00
30%	144				144	169,44	172,80
35%	168				168	197,68	201,60
40%	192				192	225,92	230,40
45%	216				216	254,16	259,20
50%	240				240	282,40	288,00
55%	264				264	310,64	316,80
60%	288				288	338,88	345,60
65%	312				312	367,12	374,40
70%	336				336	395,36	403,20
75%	360				360	423,60	432,00
80%	384				384	451,84	460,80
85% Sans statut	361	128			489	575,39	586,80
85% Avec statut	361	64		200	625	735,42	750,00
90% Sans statut	368	154			522	614,22	626,40
90% Avec statut	368	77		300	745	876,62	894,00
95% Sans statut	370	204			574	675,41	688,80
95% Avec statut	370	102		400	872	1026,05	1046,40
100% Sans statut	372	256			628	738,95	753,60
100% Avec statut	372	128		500	1000	1176,67	1200,00
100% + 1°	388	540		211	1139	1340,22	1366,80
100% + 2°	404	543		233	1180	1388,47	1416,00
100% + 3°	420	546		255	1221	1436,71	1465,20
100% + 4°	436	549		277	1262	1484,95	1514,40
100% + 5°	452	552		299	1303	1533,20	1563,60
100% + 6°	468	555		321	1344	1581,44	1612,80
100% + 7°	484	558		343	1385	1629,68	1662,00
100% + 8°	500	561		365	1426	1677,93	1711,20
100% + 9°	516	564		387	1467	1726,17	1760,40
100% + 10°	532	567		409	1508	1774,41	1809,60
et par degré (art. 16) en plus	16	3		22	41	48,24	49,20
100% art. 18	465	1373		351	2189	2575,72	2626,80
		1464			2280	2682,80	2736,00
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2693,39	2746,80
		1464			2380	2800,47	2856,00
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2787,52	2842,80
		1464			2460	2894,60	2952,00
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	2881,66	2938,80
		1464			2540	2988,73	3048,00
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	2975,79	3034,80
		1464			2620	3082,87	3144,00
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3069,92	3130,80
		1464			2700	3177,00	3240,00
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3164,06	3226,80
		1464			2780	3271,13	3336,00
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3258,19	3322,80
		1464			2860	3365,27	3432,00
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3352,32	3418,80
		1464			2940	3459,40	3528,00
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3446,46	3514,80
		1464			3020	3553,53	3624,00
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3540,59	3610,80
		1464			3100	3647,67	3720,00
et par degré (art. 16) en plus	20		50	10	80	94,13	96,00
100% + double art. 18	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5091,67	5192,64
+ Art. 16 et 9° 100% + double art. 18	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5152,86	5255,04
+ Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus	32		50	10	92	108,25	110,40

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.
N.B. – Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		Au 01/07/2016	**Au 01/01/2017**
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	94,49	96,36
Amput. de la jambe – avec ankyl.	235,2	276,75	282,24
Au-dessus du genou – sans ankyl.	150,2	176,74	180,24
Désarticulation du genou	405,2	476,79	486,24
Amputation de la cuisse	556,5	654,82	667,80
Amputation sous-trochantér.	641,1	754,36	769,32
Désarticulation de la hanche	801,6	943,22	961,92
Désarticulation du poignet	160,5	188,86	192,60
Amput. de l'avant-bras – avec ankyl.	315,4	371,12	378,48
Amput. de l'avant-bras – sans ankyl.	230,4	271,10	276,48
Désarticulation du coude	405,2	476,79	486,24
Amputation du bras	556,5	654,82	667,80
Amputation sous-tubérositaire	641,1	754,36	769,32
Désarticulation de l'épaule	801,6	943,22	961,92
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1re catégorie	200,6	236,04	240,72
2e catégorie	400,8	471,61	480,96
3e catégorie	601,2	707,41	721,44
4e catégorie	801,6	943,22	961,92
Aveugles	982	1155,49	1178,40

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85 % ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		Au 01/07/2016	**Au 01/01/2017**
85 %	65	76,48	78,00
90 %	77	90,60	92,40
95 %	85	100,02	102,00
100 % et veuves de guerre	92	108,25	110,40
Enfant infirme : veuve ou orphelin	333	391,83	399,60

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		Au 01/01/2017	**Au 01/09/2017**
À partir de 65 ans révolus À partir de 60 ans* ** Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département*	52	706,00	748,80

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/07/2016	**Au 01/01/2017**
Indemnité de soins	916	1077,83	1099,20
Indemnité de ménagement	458	538,91	549,60
Indemnité de reclassement	687	808,37	824,40
Indemnité de ménagement	275	323,58	330,00

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION			NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
				Au 01/07/2016	**Au 01/01/2017**
Taux simple (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de moins de 40 ans.			348	409,48	417,60
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 40 ans.			515	605,98	618,00
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.			682	802,49	818,40
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalide bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5bis/a	Au moins 5 ans	105	123,55	126,00
		Au moins 7 ans	230	270,63	276,00
		Au moins 10 ans	410	482,43	492,00
	n° 5bis/b	Au moins 5 ans	150	176,50	180,00
		Au moins 7 ans	300	353,00	360,00
		Au moins 10 ans	500	588,33	600,00

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.
La pension au taux simple (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.
La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).
Dans les deux cas le mariage doit avoir duré au moins deux ans.
La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.
Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans ou 10 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		Au 01/07/2016	**Au 01/01/2017**
Un enfant	120	141,20	144,00
Deux enfants	240	282,40	288,00
Par enfant à partir du troisième	160	188,27	192,00

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/07/2016	**Au 01/01/2017**
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés	243	285,93	291,60
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés	122	143,55	146,40
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier	45	52,95	54,00

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	Au 01/07/2016	**Au 01/01/2017**
1 500 points (à 60 ans)	1765	1800,00
1 200 points (à 65 ans)	1412,00	1440,00

NOTE IMPORTANTE – Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation; mais le nombre de points reste toujours le même.

Organisation

Conseil d'administration

BUREAU

Henri Denys de Bonnaventure
Président
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Paul Dodane
1er vice-président
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Patrick Remm
2e vice-président
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

Bernard Allorent
Trésorier

Georges Morin
Secrétaire du Conseil
Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

José Baraton
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Médaille de la Défense nationale

Hubert Chauchart du Mottay
Président de la Fondation
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Michel Clicque
Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Pierre Dautrey
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Croix de guerre
Valeur militaire

Bertrand de Lapresle
Grand officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Guy Delplace
Médaille militaire
Croix de Guerre

Jean Déprez
Médaille militaire

Michel Eychenne
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis
Médaille de la Défense nationale

André Matzneff
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Pierre Tricot
Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Olivier Roussel
Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich
Assistante de direction

Nabila Falek
Chef des services comptable et financier

Olivier Denhaene
Directeur adjoint chargé des affaires juridiques

Alain Bouhier
Directeur adjoint chargé de la vie associative

Isabelle Chopin
Directrice adjointe
Domaine des Gueules Cassées

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans l'armée française
1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Jean Roquet Montegon
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

William Dumont
Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

Délégués régionaux et départementaux, porte-drapeaux

Alsace

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert
67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascal Stein
68
8, rue du Général de Gaulle
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel
9, rue Louis Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

Aquitaine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet
24, 33, 47
5, rue André Gide
33980 Audenge
Tél. : 05 56 82 54 87
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Dourne
9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier
40, 64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 06 08 27 79 28
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Jean Marquès
Bât 4 - Apt 4
10, rue de l'Airial
40220 Tarnos
Tél. : 06 67 27 21 92

Bernard Redregoo
Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson
03, 15, 43, 63
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 04 63 44 50 85
Tél. : 06 95 63 46 58
lmasson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud
4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol
21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget
Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

Bretagne-Pays de la Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant
22, 29, 35, 49, 53, 56, 72
1, rue St Michel
22430 Erquy
Tél. : 02 96 72 40 81
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou
29
16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

Pierre Merglen
56
Kerprat
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 02 80

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL
PORTE-DRAPEAU

Laurent Drouart
49, 53, 72
907, route du Moulin
La Paregère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Roger Tanguy
94, rue François Coppée
29200 Brest
Tél. : 02 98 47 92 23

Centre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Beauval
18, 28, 36, 37, 41, 45
37 bis, rue de la Sente
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. : 02 38 86 19 46

PORTE-DRAPEAU

Georges Leplatre
8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Champagne-Ardenne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 03 26 51 46 79
jeandep@wanadoo.fr

Corse

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René Chiaramonti
2A, 2B
Villa St-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
Tél. : 06 17 84 17 71
r.chiaramonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci
Résidence Monserato
Quartier St-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU

Félicien Micheloni
Maison Pieraggi
20240 Ghisonaccia
Tél. : 06 86 59 58 70

Dom-Tom et étranger

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Abian
2, rue Pierre Burello, Apt 7
91200 Athis-Mons
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

Franche-Comté

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jacques Mougin
25, 39, 70, 90
5, rue des Frères Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mougin11@aliceadsl.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jean Dodane
25
18, rue Colin
25300 Pontarlier
Tél. : 06 76 33 78 45
jean.dodane@laposte.net

PORTE-DRAPEAUX

Philippe Quilan
15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde
33, rue de la Pidance
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

Ile-de-France

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Bernard Luquet
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
bernard.luk@free.fr

Gérard Pinson
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard
6, square George Sand
78190 Trappes
Tél. : 01 78 51 10 52

Languedoc-Roussillon

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Charles Dauphin
11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Gabriel Méné
66
Résidence L'Oiseau blanc
3 bis, allée de Bacchus
66000 Perpignan
Tél. : 04 68 56 64 52
mene.gabriel@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Daniel Tamagni
80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 40 33 17
Tél. : 06 60 68 32 85

Limousin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Marilly
19, 23, 87
7, avenue Aristide Briand
87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. : 05 55 35 51 92
michel.marilly@free.fr

Lorraine

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Serge Véron
54, 55, 88
31, rue du Remenaumont
54600 Villers-lès-Nancy
Tél. : 03 83 27 42 88
sveron@gueules-cassees.asso.fr

Michel Halté
57
15, rue des Lys
Malancourt-la-Montagne
57360 Amneville-les-Thermes
Tél. : 06 75 31 07 62
michelhalte@yahoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

André Dezavelle
55
7, rue du Paquis, St-Mihiel
55300 Chauvoncourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

PORTE-DRAPEAUX

Gilbert Giron
36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

Joseph Zahm
2, rue des 4 Vents
57530 Colligny-Maizery
Tél. : 07 85 01 48 44

Midi-Pyrénées

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Frédéric Martinez
09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Michel Carrère
65
16, rue des Rossignols
65600 Séméac
Tél. : 05 62 37 73 32
Tél. : 07 83 54 28 80
michelcarrere65hp@gmail.com

André Moncassin
32, 46, 82
40, rue du Général-de-Gaulle
32140 Masseube
Tél. : 05 62 66 12 61
andre.moncassin@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAUX

Philippe Durand
5, impasse Notre Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Noël Depirou
7, rue des Fleurs
31130 Saint-Alban
Tél. : 06 95 33 02 61

Nord - Pas-de-Calais

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Christian Grémont
59, 62, 80
1278, rue de la Libération
59242 Genech
Tél. : 03 20 79 58 29
c.gremont59@orange.fr

Normandie

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

André Jacques O
14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oissel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 02 32 34 85 67
andre.jacques552@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François
31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

Poitou-Charentes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-Claude Montardy
16, 17, 44, 79, 85, 86
Résidence des Parcs, appart. 131
11, rue de Suède – 17000 La Rochelle
Tél. : 06 15 76 22 81 – 09 82 55 95 98
jeanclaudemontardy@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Alain Berthelot
6, rue Jean Jaurès
44610 Basse-Indre
Tél. : 02 40 86 74 18

Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti
13, 83, 84
37, rue Carnot – 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Michel Crucke
Résidence Colonel Picot
627, avenue du colonel Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 42 51 80

Geoffrey Demouliez
14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier
04, 05, 06
18, rue Acchiardi de St-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Frédéric Durini
06
Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75
frederic.durini@gmail.com

Rhône-Alpes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque O Com
01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
5, rue des Frères Lumière
01240 St-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclicque@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton
07, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes d'Arey
Tél. : 04 74 58 88 71
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef O
73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 Annecy
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Perez
10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 72 73 04 13

Daniel Fiat
12, rue Elsa Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71

André Boisier
Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Henri Daléas Com
Michel Deglaire
René Fourcade
Lucien Goraguer
Lucien Humblot
Robert Lang
Joseph Lannes O O
Jean Lequertier O
Fernand Ney Com
Pierre Nicollin
Robert Preney
Jean Riccardi O
René Rondot
André Saint-Martin
Gilbert Sanchez
Pierre Soumache O

PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES

Gilles Kaddour
François Derrien O
François Pacifico
Roger Deschamps
Gilbert Piant

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.
Nous nous sommes unis.
Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.
Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise « Sourire Quand Même ».

Colonel Yves Picot

Gueules Cassées
Sourire Quand Même

Union des Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »
20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris
Téléphone : 01 44 51 52 00
Télécopie : 01 42 65 04 14
site internet : www.gueules-cassees.asso.fr
e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr